

Atos S.E.

Société Européenne

80, quai Voltaire
95870 Bezons

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International
100, rue de Courcelles
75017 Paris

Atos S.E.

Société Européenne

80, quai Voltaire
95870 Bezons

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Atos S.E., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés, l'acquisition du groupe Xerox ITO a été comptabilisée conformément à la norme IFRS 3 révisée ; en conséquence, le prix d'acquisition a été affecté aux actifs et passifs identifiables des entités acquises, sur la base de leur juste valeur.

Dans ce cadre, la société a eu recours à un évaluateur indépendant pour déterminer la juste valeur des actifs incorporels relatifs à la relation clients. Nos travaux ont consisté principalement à examiner le rapport de l'évaluateur indépendant, à prendre connaissance des données et des méthodes d'évaluation utilisées, à apprécier le caractère approprié des hypothèses de résultats futurs appliqués à la relation clients ainsi qu'à s'assurer de la cohérence de la méthode de détermination du taux d'actualisation avec celle utilisée pour les tests de dépréciations.

Par ailleurs, l'affectation du prix d'acquisition aux autres actifs et passifs identifiables a été déterminée de manière provisoire par la société. Nos travaux ont essentiellement consisté à apprécier la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages, les calculs effectués par la société ; nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et du caractère approprié de l'information fournie dans les notes annexes.

- Comme exposé dans la note « Estimations comptables et jugements » de la section E.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la direction, d'émettre des jugements, d'utiliser des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Cette note précise que les estimations, hypothèses et jugements, qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable d'actifs et passifs, portent essentiellement sur les éléments suivants :
 - Les goodwill, dont le montant net figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2015 s'établit à 3 118,1 millions d'euros, ont été soumis à un test de dépréciation par la société, comme décrit dans la note « Goodwill » de la section E.4.7.2 et dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie appliquée, ainsi que les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité de chacun des plus petits groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces UGT sous le contrôle de la direction. Nous avons revu les calculs effectués par votre société et vérifié que la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

- La note « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de la section E.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus et à vérifier que ces méthodes étaient correctement appliquées. Nos travaux ont également consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées par la direction.
- Comme exposé dans la note « Retraites et avantages similaires » de la section E.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la société utilise des méthodes et des hypothèses actuarielles pour évaluer les engagements de retraite. La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires des fonds de retraite et ces actifs sont sujets à des vérifications complémentaires par la direction lorsque nécessaire. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie appliquée ainsi que les données sur lesquelles se fondent l'évaluation des engagements de retraite et des actifs du régime, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues ; nous avons également vérifié que la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.
- La société reconnaît un montant d'actif d'impôts différés de 442,4 millions d'euros à son bilan consolidé au 31 décembre 2015, sur la base des perspectives de bénéfices imposables futurs déterminées à partir des données à fin décembre, des données budgétaires et des données issues des tests de dépréciation, couvrant une période de trois ans, tel que décrit dans la note « Impôts sur le résultat » de la section E.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses retenues par la direction aux fins de vérifier le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés ainsi reconnus ; nous avons également vérifié que la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

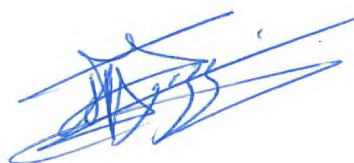
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 24 mars 2016

Les Commissaires aux comptes

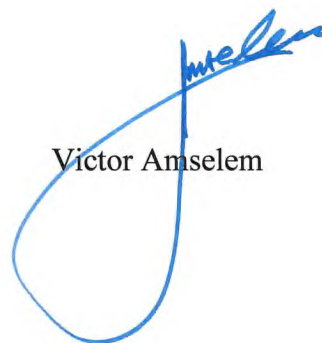
Deloitte & Associés



Jean-Pierre Agazzi

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Victor Amselem



E.4.2 Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	Note 2	10 685,5	9 051,2
Charges de personnel	Note 3	-5 169,1	-4 573,2
Charges opérationnelles	Note 4	-4 632,7	-3 776,1
Marge opérationnelle		883,7	701,9
En % du chiffre d'affaires		8,3%	7,8%
Autres produits et charges opérationnels	Note 5	-294,4	-261,6
Résultat opérationnel		589,3	440,3
En % du chiffre d'affaires		5,5%	4,9%
Coût de l'endettement financier net		-17,4	-15,3
Autres charges financières		-68,6	-72,7
Autres produits financiers		40,8	36,4
Résultat financier	Note 6	-45,2	-51,6
Résultat avant impôt		544,1	388,7
Charge d'impôt	Notes 7-8	-109,7	-104,1
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		2,6	-2,1
RÉSULTAT NET		437,0	282,5
Dont attribuable aux :			
• propriétaires de la Société Mère		406,2	265,2
• participations ne donnant pas le contrôle	Note 9	30,8	17,3

(en euros et en nombre d'actions)

	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
Nombre moyen pondéré d'actions		101 179 041	99 358 877
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la Société Mère	Note 10	4,01	2,67
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		101 984 596	100 570 183
Résultat net dilué par action – attribuable aux propriétaires de la Société Mère	Note 10	3,98	2,64

E.4.3 Etat du résultat global

(en millions d'euros)

	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat net de la période	437,0	282,5
Autres éléments du résultat global		
• à reclasser en compte de résultat (recyclable) :	157,1	94,8
Variation de juste valeur des instruments financiers	-3,9	4,1
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	46,2	-
Variation de la réserve de conversion	112,1	90,8
Effet d'impôt sur les éléments recyclables directement reconnus en capitaux propres	2,7	-0,1
• non reclassé en compte de résultat (non recyclable) :	45,5	-501,4
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	78,1	-676,1
Effet d'impôt sur les éléments non-recyclables directement reconnus en capitaux propres	-32,6	174,7
Total autres éléments du résultat global	202,6	-406,6
Total Résultat global	639,6	-124,1
Dont attribuable aux :		
• propriétaires de la Société Mère	592,2	-141,3
• participations ne donnant pas le contrôle	47,4	17,2

E.4.4 Etats consolidés de la situation financière

(en millions d'euros)

	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
ACTIF			
Goodwill	Note 11	3 118,1	2 627,9
Immobilisations incorporelles	Note 12	920,3	646,6
Immobilisations corporelles	Note 13	818,8	693,7
Actifs financiers non courants	Note 14	259,2	227,6
Instruments financiers non courants	Note 23	1,4	3,2
Impôts différés actifs	Note 8	442,4	419,7
Total des actifs non courants		5 560,2	4 618,7
Clients et comptes rattachés	Note 15	2 273,3	2 124,1
Impôts courants		23,5	17,3
Autres actifs courants	Note 16	868,9	648,2
Instruments financiers courants	Note 23	8,1	10,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 18	1 946,8	1 620,3
Total des actifs courants		5 120,6	4 420,1
TOTAL DE L'ACTIF		10 680,8	9 038,8

(en millions d'euros)

	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
PASSIF			
Capital social		103,5	101,3
Primes		2 626,1	2 521,6
Réserves consolidées		688,6	399,6
Ecart de conversion		18,3	-94,4
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société Mère		406,2	265,2
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société Mère		3 842,7	3 193,3
Participations ne donnant pas le contrôle	Note 9	254,4	208,8
Total capitaux propres		4 097,1	3 402,1
Provisions retraites et assimilées	Note 20	1 121,6	1 258,1
Provisions non courantes	Note 21	86,8	93,8
Passifs financiers	Note 22	1 210,8	528,1
Impôts différés passifs	Note 8	70,0	66,4
Instruments financiers non courants	Note 23	4,7	8,3
Autres passifs non courants		12,2	18,8
Total des passifs non courants		2 506,1	1 973,5
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 24	1 605,5	1 397,0
Impôts courants		104,7	73,0
Provisions courantes	Note 21	199,8	263,9
Instruments financiers courants	Note 23	8,7	4,6
Part à moins d'un an des passifs financiers	Note 22	143,1	103,1
Autres passifs courants	Note 25	2 015,8	1 821,6
Total des passifs courants		4 077,6	3 663,2
TOTAL DU PASSIF		10 680,8	9 038,8

E.4.5 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en millions d'euros)

	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat avant Impôt		544,1	388,7
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4	405,6	313,0
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		-163,6	-134,9
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions financières		29,9	23,2
Dotations/(Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		-101,4	-10,2
Amortissement des immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition	Note 5	71,9	50,7
(Plus)/Moins-values de cessions d'immobilisations		16,8	9,6
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions		33,3	22,7
Pertes/(Gains) sur instruments financiers		2,8	-9,8
Coût de l'endettement financier net	Note 6	17,4	15,3
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts		856,8	668,3
Impôts payés		-105,5	-119,7
Variation du besoin en fonds de roulement		48,8	104,6
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		800,1	653,2
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-441,0	-354,1
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		37,8	9,2
Investissements d'exploitation nets		-403,2	-344,9
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-820,7	-633,5
Trésorerie des sociétés acquises durant l'exercice		10,9	-3,7
Encaissements liés aux cessions financières		9,5	9,0
Trésorerie des sociétés cédées durant l'exercice		-0,3	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		2,5	2,5
Investissements financiers nets	Note 26	-798,1	-625,7
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-1 201,3	-970,6
Augmentation de capital		-	35,3
Augmentations de capital liées à l'exercice d'options de souscription d'actions		56,9	73,9
Augmentation de capital souscrite par les minoritaires		1,2	253,1
Rachats et reventes d'actions propres		0,1	-234,5
Dividendes versés aux actionnaires		-30,7	-38,3
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		-1,2	-1,9
Encaissements liés aux cessions à des participations ne donnant pas le contrôle		-	372,3
Souscription de nouveaux emprunts	Note 22	688,0	182,6
Nouveaux contrats de location-financement	Note 22	0,2	0,2
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	Note 22	-9,8	-47,9
Coût de l'endettement financier net payé		-17,4	-15,3
Autres mouvements liés aux opérations de financement		-7,1	-6,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		680,2	573,5
Variation de trésorerie		279,0	256,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		1 542,5	1 238,3
Variation de trésorerie	Note 22	279,0	256,1
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		52,2	48,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	Note 23	1 873,7	1 542,5



E.4.6 Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions à la clôture <i>(en milliers)</i>	Capital social	Primes
Au 1^{er} janvier 2014	98 166	98,1	2 385,1
• Augmentation de capital	3 168	3,2	136,5
• Affectation du résultat net de l'exercice précédent			
• Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle			
• Paiements fondés sur des actions			
• Achat d'actions propres			
• Impact de l'introduction en bourse de Worldline			
• Autres			
Transactions avec les actionnaires	3 168	3,2	136,5
Résultat net de la période			
Autres éléments du résultat global			
Total du résultat global de la période			
Au 31 décembre 2014	101 334	101,3	2 521,6
• Augmentation de capital	2 186	2,2	104,5
• Affectation du résultat net de l'exercice précédent			
• Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle			
• Paiements fondés sur des actions			
• Achat d'actions propres			
• Autres			
Transactions avec les actionnaires	2 186	2,2	104,5
• Résultat net de la période			
• Autres éléments du résultat global			
Total du résultat global de la période			
AU 31 DÉCEMBRE 2015	103 519	103,5	2 626,1

Réserves consolidées	Ecart de conversion	Eléments constatés directement en capitaux propres	Résultat net attribuable aux propriétaires de la Société Mère	Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la Société Mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
358,7	-185,7	-8,6	261,6	2 909,2	30,0	2 939,2
-30,8				108,9		108,9
261,6			-261,6	-		-
-38,3				-38,3	-1,9	-40,2
22,7				22,7		22,7
-120,7				-120,7		-120,7
439,1				439,1	169,0	608,1
13,7				13,7	-5,5	8,2
547,3	-	-	-261,6	425,4	161,6	587,0
			265,2	265,2	17,3	282,5
-501,4	91,3	3,6		-406,5	-0,1	-406,6
-501,4	91,3	3,6	265,2	-141,3	17,2	-124,1
404,6	-94,4	-5,0	265,2	3 193,3	208,8	3 402,1
-49,7				57,0		57,0
265,2			-265,2	-		-
-30,7				-30,7	-1,3	-32,0
24,3				24,3	6,1	30,4
0,1				0,1		0,1
6,5				6,5	-6,6	-0,1
215,7	-	-	-265,2	57,2	-1,8	55,4
			406,2	406,2	30,8	437,0
42,7	112,7	30,6		186,0	16,6	202,6
42,7	112,7	30,6	406,2	592,2	47,4	639,6
*				*		
663,0	18,3	25,6	406,2	3 842,7	254,4	4 097,1



E.4.7 Annexes aux comptes consolidés

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES

E.4.7.1	PRÉAMBULE	157		
E.4.7.2	BASE DE PRÉPARATION ET PRINCIPES COMPTABLES	157		
E.4.7.3	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	166		
E.4.7.4	NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	167		
	Note 1	Variation de périmètre	167	
	Note 2	Information sectorielle	169	
	Note 3	Charges de personnel [G4-EC1]	172	
	Note 4	Charges opérationnelles autres que de personnel [G4-EC1]	174	
	Note 5	Autres produits et charges opérationnels [G4-EC1]		
	Note 6	Résultat financier		
	Note 7	Charge d'impôt [G4-EC1]		
	Note 8	Impôts différés		
	Note 9	Participations ne donnant pas le contrôle		
	Note 11	Goodwill		
	Note 12	Immobilisations incorporelles		
	Note 13	Immobilisations corporelles		
	Note 14	Actifs financiers non courants		
	Note 15	Clients et comptes rattachés		
	Note 16	Autres actifs courants		
	Note 17	Ventilation des actifs et passifs par nature		
	Note 18	Trésorerie et équivalents de trésorerie		
	Note 19	Capitaux propres		
	Note 20	Pensions [G4-EC3]		
	Note 21	Provisions		
	Note 22	Passifs financiers		
	Note 23	Juste valeur et caractéristiques des instruments financiers		
	Note 24	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Note 25	Autres passifs courants		
	Note 26	Tableau de flux de trésorerie consolidé		
	Note 27	Engagements hors bilan		
	Note 28	Parties liées		
	Note 29	Evènements postérieurs à la date de clôture		
	Note 30	Périmètre de consolidation au 31 décembre 2015 - principales sociétés [G4-30]		
	Note 31	Honoraires des Commissaires aux comptes		

E.4.71 Préambule

Atos SE, Société Mère du Groupe, est une société européenne de droit français, dont le siège social est situé au 80, quai Voltaire, 95870 Bezons, France. La Société est immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés à Pontoise sous le numéro 323 623 603 RCS Pontoise. Les actions d'Atos SE sont cotées sur le marché Paris Eurolist sous le code ISIN FR0000051732. Les actions ne sont cotées sur aucun autre marché. La Société est dirigée par un Conseil d'Administration.

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2015 comprennent la Société, ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 23 février 2016. Ces états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires prévue en mai 2016.

E.4.72 Base de préparation et principes comptables

Base de préparation

Conformément à la réglementation européenne n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 ont été établis conformément aux normes comptables internationales, telles qu'approuvées par l'Union européenne au 31 décembre 2015. Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont conformes à ces normes et interprétations qui sont consultables sur : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_en.htm

Au 31 décembre 2015, les normes comptables et interprétations approuvées par l'Union européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiée par l'« International Accounting Standards Board » (IASB). Par conséquent, les états financiers du Groupe sont préparés selon les normes IFRS et interprétations telles que publiées par l'IASB.

Les interprétations et les amendements aux normes en vigueur qui ont été publiés et qui sont d'application obligatoire pour le

Groupe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2015 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés :

- l'application rétrospective de l'interprétation IFRIC 21, qui précise les critères de comptabilisation d'un passif lié au paiement des taxes, autres que l'impôt sur le résultat, n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes de résultat consolidés des années 2014 et 2015. L'effet de l'interprétation IFRIC 21 sur les capitaux propres du Groupe au 1^{er} janvier 2014 et au 1^{er} janvier 2015 n'a fait l'objet d'aucun retraitement ;
- amendement à IAS 19 – Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel ;
- améliorations annuelles des IFRS (2010-2012) – diverses normes ;
- améliorations annuelles des IFRS (2011-2013) – diverses normes.

De nouvelles normes et amendements de normes publiés au cours de l'exercice 2015 entreront en vigueur pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2015. Bien que leur adoption anticipée soit permise, les nouvelles normes et les amendements de normes suivants n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés :



Nouvelles normes ou amendements	Résumé des dispositions	Impact potentiel sur les états financiers consolidés
IFRS 9 Instruments financiers	<p>Publiée en juillet 2014, IFRS 9 remplace IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.</p> <p>La norme IFRS 9 introduit de nouvelles dispositions pour le classement et l'évaluation des instruments financiers, y compris un nouveau modèle de calcul des pertes de valeur sur actifs financiers, et de nouvelles dispositions relatives à la comptabilité générale de couverture. Elle reprend également les dispositions relatives à la comptabilisation et à la décomptabilisation des instruments financiers d'IAS 39.</p> <p>IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et une application anticipée est autorisée.</p>	Le Groupe Atos évalue actuellement l'impact éventuel de l'application d'IFRS 9 sur les états financiers consolidés.
IFRS 15 Revenus des contrats avec les clients	<p>IFRS 15 constitue le cadre de référence permettant de déterminer si des revenus doivent être comptabilisés, pour quel montant et à quelle date. Cette nouvelle norme remplace les dispositions existantes sur la comptabilisation du revenu, notamment IAS 18 – Produits des activités ordinaires, IAS 11 – Contrats de construction et IFRIC 13 – Programmes de fidélisation de la clientèle.</p> <p>IFRS 15 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et en application anticipée est autorisée.</p>	<p>Atos a participé à des groupes de travail menés par des acteurs majeurs du secteur informatique dont les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer les principaux impacts et les problématiques d'application d'IFRS 15 sur les comptes consolidés du Groupe ; • d'établir des positions communes d'application de la norme dans le secteur informatique.

Il n'est pas attendu d'impact significatif de ces autres normes et amendements de normes d'application, publiées en 2015, non obligatoires à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2015 et potentiellement applicables aux comptes consolidés du Groupe.

- amendements à IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes ;
- amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissement acceptables ;
- amendements à IFRS 10 et IAS 28 – ventes ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ;

- amendements à IAS 1 – Initiative Informations à fournir ;
- améliorations annuelles des IFRS (2012-2014) – diverses normes.

Les états financiers consolidés sont présentés dans la devise fonctionnelle du Groupe, en euros. Tous les montants sont présentés en millions d'euros avec une décimale.

Les règles énoncées ci-dessous ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans ce rapport.

Estimations comptables et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la Direction émet des jugements et utilise des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Les estimations, hypothèses et jugements qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs sont essentiellement liés aux éléments suivants :

Les tests de dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet de tests de dépréciation au minimum annuellement, conformément aux principes comptables énoncés ci-après. Les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont déterminées sur la base du calcul de leur valeur d'utilité ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les calculs nécessitent l'utilisation d'estimations telles que décrites en Note 11 Goodwill des états financiers.

La reconnaissance des pertes fiscales reportables

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les prévisions de bénéfices imposables et les consommations de reports déficitaires en résultant ont été élaborées à partir des projections de résultat telles que préparées dans le cadre du plan à trois ans.

La reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts liés aux contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et les coûts associés, y compris les pertes à terminaison prévues, sont évalués conformément aux principes comptables exposés ci-après. Les coûts totaux prévus des contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles telles que des prévisions d'activité ou des écarts de coûts qui ont une incidence directe sur le niveau de chiffre d'affaires et les éventuelles pertes à terminaison comptabilisées.

Retraites

Le Groupe utilise des méthodes et des hypothèses actuarielles pour évaluer les coûts et les provisions de retraites. La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires des fonds de retraites et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire. L'estimation des provisions de retraites, de la même manière que l'évaluation des actifs du régime, nécessite le recours à des hypothèses et à des estimations.

Relation clients

Un actif incorporel correspondant à la relation clients et au carnet de commandes apportés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est reconnu comme relation clients. La valeur de cet actif est notamment fondée sur des hypothèses de renouvellement des contrats et de l'actualisation des flux de ceux-ci. Cet actif est amorti sur sa durée de vie moyenne estimée.

Méthode de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister.

Information sectorielle

Selon la norme IFRS 8, les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel des opérations puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel des opérations évalue le résultat ou la perte des secteurs en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel des opérations, qui est en charge de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme étant le Président-Directeur général qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini selon deux axes : les unités globales d'activité et les lignes de Services (Conseil & Intégration de Systèmes, Infogérance, Big Data & Cybersécurité et Worldline). Les unités globales d'activité ont été désignées par le Groupe comme axes principaux d'analyse par le principal décideur opérationnel des opérations. Par conséquent, et selon les obligations de la norme IFRS 8, le Groupe présente les unités globales d'activité comme secteurs opérationnels.

Une unité globale d'activité est définie comme une zone géographique ou le regroupement de plusieurs zones géographiques, à l'exception de l'activité Worldline qui comprend un ou plusieurs pays sans tenir compte des activités à l'intérieur de chaque pays. Chaque unité globale d'activité est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les méthodes d'évaluation mises en place par le Groupe pour le reporting des secteurs selon IFRS 8 sont identiques à celles utilisées pour les états financiers. Les entités du Corporate ne sont pas présentées comme un secteur opérationnel. Ainsi leurs états financiers sont présentés comme éléments de réconciliation (cf. Note 2 Informations sectorielles). Les actifs du Corporate qui ne sont pas directement imputables aux activités des secteurs opérationnels ne sont pas alloués à un secteur, ce qui concerne principalement les actifs liés aux différents sièges sociaux du Groupe. Les actifs partagés tels que l'infrastructure Mainframe européenne sont alloués aux unités globales d'activité dans lesquelles ils sont physiquement situés bien qu'ils soient utilisés par plusieurs unités globales d'activité.





Règles de présentation

Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, lequel peut s'étendre au-delà des douze mois suivant la clôture de l'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont non courants. Les actifs et les passifs courants, à l'exclusion de la part à court terme des emprunts, des créances financières et des provisions, constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

Actifs et passifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Les actifs et les passifs non courants destinés à être cédés et les activités abandonnées sont présentés sur une ligne distincte à l'actif et au passif du bilan, sans retraitement des périodes antérieures. Ils sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs et les passifs non courants sont classés comme « destinés à être cédés » si leur valeur comptable est susceptible d'être recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque la vente est hautement probable et lorsque les actifs et les passifs sont immédiatement disponibles à la vente en l'état.

Si ces actifs et ces passifs représentent une Ligne de Service complète ou une unité globale d'activité, le bénéfice ou la perte provenant de ces activités est alors présenté sur une ligne distincte du compte de résultat et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie et dans le compte de résultat global sur l'ensemble des périodes publiées.

Conversion des états financiers en monnaie étrangère

Les bilans des sociétés situées à l'extérieur de la zone euro sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat proviennent des variations de taux de change qui sont identifiées comme élément distinct des capitaux propres sous l'intitulé « Ecart de conversion ».

Dans le cadre de l'acquisition d'une société située à l'extérieur de la zone euro, le goodwill et les ajustements de juste valeur sont considérés comme des actifs et des passifs de cette société et convertis en euros au taux de change de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant une activité dans une économie hyperinflationniste.

Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges financiers », sauf si la comptabilité de couverture est appliquée dans les conditions prévues dans la section « Actifs financiers – Instruments financiers dérivés ».

Regroupements d'entreprises et goodwill

Un regroupement d'entreprises peut impliquer l'achat des titres d'une autre entité, l'achat de l'actif net d'une autre société ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité qui, ensemble, constituent une ou plusieurs activités.

Les contrats de services majeurs avec transfert d'effectifs et d'actifs, qui permettent au Groupe de développer ou d'améliorer de manière significative sa position concurrentielle au sein d'un secteur d'activité ou d'une zone géographique, sont comptabilisés comme des regroupements d'entreprises.

Evaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise se définit comme étant la juste valeur à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs repris par le Groupe à l'égard des anciens propriétaires de l'entité acquise, et des parts de capitaux propres émises par le Groupe.

Les coûts liés à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent, à la date d'acquisition, être évaluées à la juste valeur ou en quote-part des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. L'option pour l'application de l'une de ces deux méthodes est exerçable transaction par transaction.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur.

Dans le cadre d'une prise de contrôle par achats successifs, la participation antérieurement détenue est réévaluée à sa juste valeur et le profit ou la perte en découlant est comptabilisé en résultat.

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle et vente d'intérêts dans une filiale contrôlée

Les opérations d'achat de participations ne donnant pas le contrôle et de vente d'intérêts dans une filiale contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres (y compris les coûts de transaction directs).

En cas de perte de contrôle de la filiale, le résultat de cession est enregistré en résultat. Par ailleurs, si le Groupe conserve une participation dans l'entité, celle-ci est réévaluée à sa juste valeur et le gain ou la perte en découlant est également reconnu en résultat.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise sur le montant net des actifs et passifs identifiables repris à date d'acquisition. Si le montant net des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, après réévaluation, est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise, la différence est reconnue immédiatement en produit au compte de résultat.

Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour les besoins des tests de dépréciation. Le goodwill est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représente au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Une UGT se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT correspondent aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe exerce ses activités – à l'exception de l'UGT Worldline.

La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Quand la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur doit être comptabilisée en résultat opérationnel.

La perte de valeur est répartie, tout d'abord, en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT puis pour le reliquat, en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Les UGT utilisées pour les besoins des tests de dépréciation ne sont pas plus grandes que les secteurs opérationnels déterminés selon IFRS 8 – Secteurs opérationnels.

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an par comparaison de sa valeur comptable et de sa valeur recouvrable à la date de clôture sur la base des données de décembre et de projections de flux de trésorerie basées sur les données budgétaires couvrant une période de trois ans. La fréquence du test peut être plus courte si des événements ou circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable. De tels événements ou circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- un écart significatif de la performance économique de l'actif en comparaison avec le budget ;
- une dégradation significative de l'environnement économique de l'actif ;
- la perte d'un client majeur ;
- la croissance significative des taux d'intérêt.

Immobilisations incorporelles autres que le goodwill

Les immobilisations incorporelles autres que le goodwill sont principalement constituées de logiciels et de licences d'utilisation acquis directement par le Groupe, de logiciels et de relations commerciales acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ainsi que des coûts internes de développement de solutions informatiques.

Afin de déterminer si une immobilisation incorporelle générée en interne satisfait aux critères de reconnaissance d'un actif, le Groupe distingue la production de cet actif en :

- une phase de recherche ; et
- une phase de développement.

Conformément à IAS 38, aucune immobilisation incorporelle résultant de travaux de recherche (ou d'une phase de recherche

sur un projet interne) ne doit être reconnue. Les dépenses engagées au titre de la recherche (ou durant la phase de recherche d'un projet interne) doivent être reconnues en charges lorsqu'elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle résultant de travaux de développement (ou d'une phase de développement sur projet interne) peut être reconnue si et seulement si une entité peut démontrer l'ensemble des éléments suivants :

- la capacité technique à réaliser l'immobilisation incorporelle pour l'utiliser ou la vendre ;
- l'intention et la capacité d'achever le développement du logiciel et de l'utiliser ou de le vendre ;
- la capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe du fait de cette immobilisation incorporelle ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières ou autres adéquates à la réalisation de l'immobilisation incorporelle ; et
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle durant sa phase de développement.

Les frais de développement immobilisés correspondent à des actifs développés pour l'utilisation propre du Groupe, à des projets d'application spécifique pour des clients ou à des solutions technologiques innovantes mises à la disposition d'un groupe de clients. Ces projets font l'objet d'une analyse au cas par cas pour s'assurer qu'ils répondent bien aux critères de capitalisation. Ne sont capitalisés que les coûts de développement directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la Direction.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée comprise entre 3 et 12 ans pouvant se décomposer en deux catégories :

- pour les développements relatifs à des activités à cycle court ou liés à des contrats à courte durée, la période d'amortissement se situe entre 3 et 7 ans ;
- pour les développements basés sur des technologies à lente obsolescence et utilisés sur des activités à cycle long et des contrats de longue durée, la durée d'amortissement est de 5 à 12 ans avec un scénario standard de 7 ans. C'est le cas notamment des plateformes de paiement mutualisées.

Les relations clients sont évaluées selon la méthode dite de l'« excess earnings », qui consiste à effectuer la somme des marges opérationnelles futures attribuables aux contrats, après impôt et rémunération des actifs de support.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue qui en général ne dépasse pas 5 à 7 ans pour les solutions informatiques développées en interne. Les relations clients, brevets et marques acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue qui en général n'excède pas 10 ans ; leurs amortissements correspondants sont comptabilisés en autres charges opérationnelles.





Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées d'utilité attendues suivantes :

- constructions 20 ans ;
- agencements et installations 5 à 10 ans ;
- matériel informatique 3 à 5 ans ;
- matériel de transport 4 ans ;
- matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans.

Bien que certains contrats d'outsourcing impliquent le transfert de matériel informatique, le contrôle de l'actif reste le plus souvent entre les mains des clients dans la mesure où ils en conservent en général la propriété. Lorsque la propriété de ce matériel est transférée à Atos, ce transfert fait l'objet, sauf rare exception, d'un paiement par Atos en début de contrat. De ce fait, l'interprétation IFRIC 18 n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Contrats de location

Les contrats de location d'actifs pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Les actifs ainsi loués sont capitalisés au début du contrat à la valeur la plus faible entre leur juste valeur et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple.

Perte de valeur des actifs autres que le goodwill

Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable excédant la valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Participations dans des sociétés non consolidées

Le Groupe détient des titres de sociétés sur lesquelles il n'exerce ni influence notable ni contrôle. Les participations dans des sociétés non consolidées sont analysées comme étant des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisées à leur juste valeur. La juste valeur des actions cotées correspond à leur cours de clôture. En l'absence d'un marché actif pour les actions, les participations dans des sociétés non consolidées sont comptabilisées au coût historique. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des éléments objectifs mettant en évidence son caractère durable ou significatif. Les critères financiers les plus communément utilisés pour déterminer la juste valeur sont les perspectives de résultats et de capitaux propres. Les gains et les pertes provenant des variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres en tant qu'« Eléments constatés directement en capitaux propres ». S'il est démontré que la

perte de valeur est durable, elle est inscrite au compte de résultat en « Autres produits et charges financiers ».

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont composés de participations non consolidées. Ils sont mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés en autres éléments du résultat global est porté au compte de résultat. Pour les titres cotés sur un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur boursière. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est généralement définie en fonction des critères financiers appropriés à la situation spécifique du titre. Lorsque la juste valeur de ces actifs financiers n'est pas déterminable de manière fiable, ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Prêts et créances clients

Les prêts sont classés dans les actifs financiers non courants. Les prêts et les créances clients sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis, ultérieurement, à leur coût amorti. La valeur nominale représente habituellement la juste valeur initiale des créances clients. Dans le cas d'un paiement différé à plus d'un an, les créances clients sont actualisées si l'effet de cette actualisation est significatif. Le cas échéant, une provision est constituée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuelles difficultés de recouvrement.

Certains contrats de service relèvent du traitement comptable des contrats de location s'ils accordent aux clients un droit d'usage d'un actif en contrepartie de loyers perçus dans le cadre du revenu global du contrat. Le Groupe est alors considéré comme un bailleur à l'égard de ses clients. Dès lors que cette location transfère aux clients les risques et avantages inhérents à la propriété du bien, le Groupe enregistre une créance financière au titre de la location-financement. Cette créance financière est alors classée dans le bilan en « Clients et comptes rattachés » pour la partie qui sera réalisée dans les 12 mois et en « Actifs financiers non courants » pour la partie qui sera réalisée au-delà de 12 mois.

Cession d'actifs financiers

Les cessions d'actifs financiers pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs transférés ne satisfont pas aux critères nécessaires à la déconsolidation. Une dette est comptabilisée pour la contrepartie financière reçue. Les actifs transférés et la dette financière sont évalués à leur coût amorti.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur en tant qu'actifs et passifs financiers. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier, sauf s'ils sont éligibles à la comptabilité de couverture, selon laquelle :

- pour la couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée dans le compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments de couverture ;
- pour la couverture de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres en tant qu'« Eléments constatés directement

en capitaux propres ». La variation de valeur de la partie inefficace est comptabilisée dans les « Autres produits et charges financiers ». Les montants figurant en capitaux propres sont transférés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et des instruments financiers tels que des SICAV monétaires. Ces instruments financiers doivent être convertibles à court terme en liquidités en un montant connu et ne doivent être exposés à aucun risque significatif de perte de valeur. Ils sont détenus afin de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et ont une maturité courte, en général trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Certains instruments tels que les dépôts à terme, qui ont dès l'origine une maturité plus longue mais autorisent les retraits anticipés et font l'objet d'une garantie de capital, peuvent également être classés en équivalents de trésorerie dans certaines circonstances. Les SICAV monétaires sont évaluées à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le résultat en « Autres produits et charges financiers ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Pour les entités ayant souscrit à l'accord de convention de trésorerie du Groupe, les positions bilancielles de disponibilités et de découverts bancaires relatives à cet accord sont globalisées et seule la position nette créditrice ou débitrice est présentée dans le bilan consolidé du Groupe.

Actions propres

Les actions Atos détenues par la Société Mère sont inscrites à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. En cas de cession, les plus ou moins-values ainsi que les effets d'impôts correspondants sont enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

Retraites et avantages similaires

Les régimes d'avantages sociaux octroyés par le Groupe comportent des plans à cotisations définies et des plans à prestations définies. Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées au compte de résultat du Groupe sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services afférents ont été rendus par les bénéficiaires.

L'évaluation des engagements du Groupe au titre des régimes à prestations définies s'effectue sur la base d'une méthode actuarielle unique dite des « unités de crédit projetées ». Cette méthode repose notamment sur une projection des niveaux de retraites futures à verser aux salariés du Groupe, en anticipant les effets de leurs augmentations de salaires futures. Elle repose sur des hypothèses spécifiques, détaillées en Note 20, qui sont périodiquement mises à jour, en liaison étroite avec les actuaires externes utilisés par le Groupe.

Les actifs du régime généralement constitués au sein d'entités légales séparées sont évalués à leur juste valeur, mesurée en date de clôture.

La juste valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires de fonds de retraite et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire.

D'un exercice à l'autre, les différences entre d'une part les passifs anticipés et leurs montants réestimés, d'autre part le niveau attendu des actifs dédiés et leur niveau réel, constituent les écarts actuariels, qui sont cumulés au niveau de chaque régime de retraite. Ces écarts peuvent provenir soit de changements d'hypothèses actuarielles, soit d'écarts dits d'expérience qui sont créés par la non-réalisation, au cours de l'exercice, des hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts actuariels générés sur la période sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Le coût des régimes d'avantages sociaux est reconnu dans le résultat opérationnel du Groupe, à l'exception de l'intérêt sur les passifs nets (des actifs) qui est reconnu au sein du résultat financier.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact de la valeur temps est significatif. L'effet de l'actualisation réalisée à chaque arrêté est constaté en charges financières.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur nette des frais d'émission. Les emprunts sont ultérieurement valorisés à leur coût amorti. Le calcul du taux d'intérêt effectif prend en compte les paiements d'intérêts et l'amortissement des frais d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont amortis en charges financières sur la durée de vie de l'emprunt. La valeur résiduelle des frais d'émission d'emprunts remboursés par anticipation est comptabilisée en charge de l'exercice au cours duquel le remboursement intervient.

Les découverts bancaires sont enregistrés dans la partie courante des emprunts.

Engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les engagements d'achat fermes ou conditionnels de participations ne donnant pas le contrôle sont, sous certaines conditions, assimilés à un achat d'actions et enregistrés dans les passifs financiers avec pour contrepartie une réduction des participations ne donnant pas le contrôle.

Pour les engagements d'achat contractés à compter du 1^{er} janvier 2010, lorsque le prix de rachat est supérieur au montant des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a choisi de comptabiliser le solde en capitaux propres (attribuable aux propriétaires de la Société Mère). Tout changement d'évaluation de la juste valeur des engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle ultérieur sera aussi comptabilisé en capitaux propres (attribuable aux propriétaires de la Société Mère).



Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe fournit des services relatifs aux Technologies de l'Information et à l'Externalisation des Processus. Le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de la structure du contrat, selon les principes suivants :

Prestations en régie ou au forfait

Le chiffre d'affaires des prestations en régie, basées sur des unités d'œuvres informatiques vendues, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Le chiffre d'affaires des prestations au forfait (dans les activités de Conseil ou d'Intégration de Systèmes) est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon le degré d'avancement, lorsque le résultat à terminaison peut être déterminé de manière fiable. L'avancement est déterminé par comparaison des coûts cumulés engagés, à une date donnée, aux coûts totaux prévus du contrat. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » pour la part des produits à recevoir et en « Autres passifs courants » pour la part des produits constatés d'avance. Lorsque le résultat d'un contrat au forfait ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu que dans la limite des coûts du contrat encourus qui seront probablement recouvrables.

Le chiffre d'affaires des contrats long terme d'Infogérance au forfait est reconnu lorsque le service est rendu.

Le Groupe effectue, de manière régulière et dans certaines circonstances particulières, des analyses de profitabilité des contrats de services afin de déterminer si les dernières estimations de chiffre d'affaires, de coûts et d'avancement nécessitent d'être révisées. Si, ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement couvrant la perte dans son intégralité.

Agent

Lorsque le Groupe agit comme un agent entre le client et le fournisseur, le chiffre d'affaires est comptabilisé net des facturations des fournisseurs. Les indicateurs généralement considérés pour déterminer si le Groupe agit ou non comme un agent sont notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit et du risque de niveau de service et la valeur ajoutée apportée aux prestations ou aux produits du fournisseur.

Contrats de service à éléments multiples

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément. Un ensemble de contrats est regroupé et traité comme un seul et unique contrat, lorsque cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global, que les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale et que les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Paiements à la signature de contrats

Les paiements aux clients effectués à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres actifs courants » et amortis linéairement sur la durée du contrat en réduction du chiffre d'affaires. Les paiements reçus des clients à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres passifs courants » et

repris linéairement sur la durée du contrat en augmentation du chiffre d'affaires.

Coûts de transition

Les coûts de transition sont généralement comptabilisés en charges ou reconnus en chiffre d'affaires durant la phase de transition sur la base du pourcentage d'avancement. Dans certaines rares circonstances où les services rendus durant la phase de transition ne peuvent être identifiés séparément, les coûts sont alors différés et comptabilisés en charges sur la durée du contrat, à condition qu'ils soient recouvrables. Les coûts de transition capitalisés figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » et leur amortissement au compte de résultat en « Charges opérationnelles ».

Dans le cas où le contrat deviendrait déficitaire, les coûts de transition capitalisés sont dépréciés à hauteur de la perte prévue et une provision complémentaire pour perte à terminaison est constatée si nécessaire.

Marge opérationnelle

La marge opérationnelle reflète les opérations récurrentes du Groupe et exclut donc les produits et charges opérationnels inhabituels conformément à la recommandation n°2009-R-03 relative à la présentation des états financiers émise par le CNC (Conseil national de la comptabilité) le 2 juillet 2009.

Autres produits et charges opérationnels

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents. Ils sont présentés après la marge opérationnelle.

Les dotations et reprises de provisions pour réorganisation et rationalisation et coûts associés sont classées dans le compte de résultat en fonction de leur nature :

- les réorganisations directement liées aux activités opérationnelles sont classées dans la marge opérationnelle ;
- les réorganisations liées aux regroupements d'entreprises ou considérées comme des plans inhabituels, anormaux et peu fréquents sont classées dans le résultat opérationnel ;
- si un plan de réorganisation est comptabilisé dans le résultat opérationnel, les dépenses de rationalisation et coûts associés sur les locaux et bâtiments, relatives au plan, sont également présentées dans le résultat opérationnel.

Lors de la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises, le Groupe peut être amené à enregistrer des provisions (risques, litiges, etc.) dans le bilan d'ouverture pendant la période d'évaluation de 12 mois qui suit l'acquisition. Au-delà de cette période d'évaluation, les reprises de provisions inutilisées correspondant à des changements d'estimations sont comptabilisées dans le compte de résultat en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les « Autres produits et charges opérationnels » incluent également les litiges majeurs, les plus et moins-values de cessions non récurrentes sur immobilisations corporelles et incorporelles, les pertes de valeur des actifs non financiers, l'amortissement de la relation clients, des brevets, des marques et tout autre produit ou charge considéré comme inhabituel, anormal, et peu fréquent.

Paiements fondés sur des actions

Des options de souscription d'actions représentant des paiements fondés sur des actions, dénoués en instruments de capitaux propres, sont régulièrement attribuées aux dirigeants et à certains employés. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle binomial de valorisation des options. Les variations de juste valeur des options après la date d'attribution n'ont aucun impact sur la valorisation initiale. La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en « Charges de personnel » pendant la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

Dans certaines juridictions fiscales, les entités du Groupe perçoivent une déduction fiscale lorsque les options sont exercées, sur la base du cours de l'action du Groupe à la date d'exercice.

Des actifs d'impôts différés sont enregistrés pour tenir compte de la différence entre la base fiscale des services reçus des employés à date (montant admis en déduction par les administrations fiscales au titre des périodes ultérieures), et leur valeur comptable, égale à zéro. Les actifs d'impôts différés sont estimés sur la base du cours de l'action du Groupe à chaque date de clôture et comptabilisés en impôts sur le résultat. Si le montant de déduction fiscale (ou de déduction fiscale future estimée) excède le montant du cumul des charges de rémunération liées, l'excédent de l'impôt différé associé est enregistré directement dans les capitaux propres.

Les plans d'actionnariat salarié permettent aux employés de souscrire à des actions du Groupe à un prix incluant une décote. Les actions sont soumises à une période d'incessibilité de cinq ans. La méthode d'évaluation de la charge de ces plans prend en compte :

- le prix d'exercice correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de bourse précédant la date d'attribution ;
- la décote de 20% octroyée aux salariés ;
- l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans dans la mesure où cela affecterait le prix que paierait un intervenant du marché bien informé et consentant pour ces actions ;
- la date d'attribution des droits qui est la date d'annonce du plan et de ses conditions générales (y compris le prix d'exercice) aux salariés.

La charge de ces plans est constatée en totalité en « Charges de personnel », à la clôture de la période de souscription.

Le Groupe a également mis en place des plans d'attribution d'actions gratuites au bénéfice de ses dirigeants et de certains de ses employés. La juste valeur de ces plans est égale à la valeur des actions gratuites à la date d'attribution, en tenant compte du taux de rotation du personnel sur la période d'acquisition des droits et de la valorisation de la restriction durant la période d'incessibilité éventuelle. Ces plans donnent lieu à la constatation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts inclut les impôts exigibles et les impôts différés. Un impôt différé est calculé sur toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon la méthode du report variable. L'impôt différé est évalué en utilisant le taux d'imposition officiel

qui sera en vigueur à la date de clôture de l'exercice où les différences temporaires se résorberont.

En cas de variation des taux d'impôts, les impôts différés sont ajustés en contrepartie du compte de résultat sauf si les variations concernent des éléments comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » ou directement en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau d'une même entité fiscale lorsqu'elle a le droit de compenser les montants ainsi comptabilisés. Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables pendant leur période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Les impôts différés passifs sur les différences temporaires liées au goodwill sont comptabilisés dans la mesure où les différences temporaires ne résultent pas de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les impôts différés actifs sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an à la clôture, sur la base des données à fin décembre, des données budgétaires et des données issues des tests de dépréciation.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action de base ou dilué.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (options de souscription d'actions ou obligations convertibles).

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est évalué sur la base du cours moyen de l'action Atos sur la période.

Transaction avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier les transactions avec :

- les principaux dirigeants du Groupe – définis comme étant les personnes en charge de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe, y compris les membres du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux Adjointes – ainsi que les membres proches de leur famille ;
- les entités qui sont contrôlées par le Groupe ;
- les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ;
- les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ;
- les entités qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe.



E.4.7.3 Gestion des risques financiers

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt, risque de crédit et risque de change. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur le marché ainsi que la disponibilité de ressources financières appropriées grâce à des facilités de crédit autorisées.

La politique du Groupe est de couvrir complètement ses besoins de liquidités estimés par des emprunts à long terme ou d'autres instruments financiers à long terme. Les contrats d'emprunt se caractérisent par des maturités et des ratios bancaires laissant suffisamment de flexibilité au Groupe pour financer ses opérations et ses développements futurs.

Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières restrictives (ratios bancaires) qui font l'objet d'un contrôle rigoureux par le Département Trésorerie du Groupe.

L'analyse de la maturité des passifs financiers est détaillée dans la Note 22 Passifs financiers.

Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt provient essentiellement des emprunts. La gestion de l'exposition au risque de taux couvre deux types de risques :

- un risque de prix sur les actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant une dette à taux fixe par exemple, le Groupe s'expose à une perte potentielle d'opportunité si les taux d'intérêts venaient à baisser. Toute variation des taux d'intérêts est susceptible d'avoir un impact sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe. Cette perte d'opportunité n'aurait toutefois aucun effet sur les produits et les charges financiers tels que présentés dans le compte de résultat consolidé et, en tant que tel, sur le résultat net futur du Groupe jusqu'à l'arrivée à échéance de ces actifs et passifs ;

- un risque de variation des flux de trésorerie sur les actifs et passifs à taux variable si les taux d'intérêt venaient à augmenter.

L'objectif principal de la gestion des taux d'intérêt de l'endettement du Groupe est de minimiser le coût de la dette et de le protéger des fluctuations des taux d'intérêt en contractant des swaps de taux variable contre taux fixe. Les instruments dérivés autorisés auxquels le Groupe a recours pour couvrir son endettement sont des contrats de swaps conclus avec des établissements financiers de premier ordre.

Risque de crédit

Les concentrations de risques de crédit du Groupe ne sont pas significatives. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie et opérations sur instruments dérivés.

Risque de change

Les fluctuations des taux de change n'ont pas d'incidence significative sur la performance financière du Groupe dans la mesure où une part significative de l'activité est réalisée à l'intérieur de la zone euro et où les produits et les charges sont généralement libellés dans la même devise.

Le Groupe a mis en place des procédures de gestion des positions en devises étrangères résultant d'opérations commerciales et financières libellées en monnaies différentes de la monnaie locale de l'entité concernée. Conformément à ces procédures, toutes les expositions significatives doivent être couvertes dès leur survenance. Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe a recours à divers instruments financiers, principalement des contrats à terme et des swaps de devises.

Risque de prix

L'exposition du Groupe au risque de prix affectant les instruments de capitaux propres n'est pas significative. Le Groupe n'est pas exposé au risque de prix sur les matières premières.

E.4.7.4 Notes aux comptes consolidés

Note 1 Variation de périmètre

Xerox ITO

Le 30 juin 2015, Atos a finalisé l'acquisition de Xerox ITO qui a été annoncée en décembre 2014.

Grâce à cette acquisition, Atos a une présence mondiale renforcée et plus équilibrée. Xerox ITO emploie environ 9 500 personnes dans 47 pays dont 4 244 sont localisées aux Etats-Unis et 3 857 dans des pays tels que l'Inde, les Philippines et le Mexique. Avec un chiffre d'affaires estimé à 2 milliards de dollars sur une année complète, l'Amérique du Nord devient la première zone géographique d'Atos dans laquelle le Groupe se positionne désormais en neuvième place dans les services d'externalisation informatique.

Par ailleurs, comme annoncé à la signature de la transaction, Atos est entré dans une coopération stratégique mondiale avec Xerox ITO, et devient l'un de ses premiers fournisseurs de services informatiques.

(en millions d'euros)

	Prix d'acquisition
Premier versement payé le 30 juin 2015 sur le prix d'acquisition	858,8
Ajustement du prix d'acquisition	-46,7
TOTAL	812,1

Actifs et passifs identifiables estimés à la date d'acquisition

(en millions d'euros)

	Actifs acquis et passifs repris identifiés : évaluation initiale
Immobilisations incorporelles	229,4
Immobilisations corporelles	157,6
Actifs financiers non courants	1,4
Impôts différés actifs	19,0
Autres actifs non courants	2,7
Total des actifs non courants	410,1
Clients et comptes rattachés	245,6
Autres actifs courants	94,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,9
Total des actifs courants	350,5
TOTAL DE L'ACTIF (A)	760,6
Provisions retraites et assimilées	24,8
Provisions non courantes	7,2
Passifs financiers	58,8
Impôts différés passifs	1,5
Autres passifs non courants	0,3
Total des passifs non courants	92,6
Fournisseurs et comptes rattachés	81,1
Impôts courants	2,5
Provisions courantes	13,9
Autres passifs courants	169,5
Total des passifs courants	267,0
TOTAL DU PASSIF (B)	359,6
Juste valeur des actifs nets identifiés (A)-(B)	401,0

L'évaluation des actifs et des passifs acquis estimés à leur juste valeur a généré la reconnaissance de nouveaux actifs incorporels hors logiciels pour un montant total de 156,7 millions d'euros dont 154,2 millions d'euros relatifs à la relation clients

Contrepartie transférée

Le prix d'acquisition s'est élevé à 913,5 millions de dollars US (812,1 millions d'euros). Une première évaluation de la contrepartie transférée basée sur les comptes de Xerox ITO à fin avril 2015 a conduit au paiement de 966,7 millions de dollars US (858,8 millions d'euros) au 30 juin 2015. Par ailleurs, Xerox et Atos se sont accordés sur un montant d'ajustement de prix de 46,7 millions d'euros, qui aura un impact positif de trésorerie au cours de l'exercice 2016.



Si, dans l'année suivant la date d'acquisition, de nouveaux éléments sont obtenus à propos de faits et de circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui amèneraient à ajuster les montants ci-dessus, la comptabilisation de l'acquisition sera ajustée en conséquence.

Goodwill intermédiaire

Le goodwill intermédiaire relatif à l'acquisition se compose de la façon suivante :

(en millions d'euros)

	Goodwill intermédiaire
Premier versement payé le 30 juin 2015 sur le prix d'acquisition	812,1
Instrument de couverture de change (USD vs EUR) sur le 1 ^{er} versement	-46,8
Effet d'impôt sur instrument de couverture de change	16,1
Juste valeur des actifs nets identifiés	401,0
TOTAL	380,4

Le poste « décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières » de 820,7 millions d'euros, présenté dans le tableau de flux de trésorerie inclut un montant de 812,0 millions d'euros pour le premier versement payé pour Xerox ITO. Cette contrepartie nette transférée est composée du premier versement de 858,8 millions d'euros auquel ont été soustraits 46,8 millions d'euros d'impact de couverture de change.

Le goodwill résiduel est principalement attribuable aux synergies attendues dans le cadre de l'intégration des opérations de Xerox ITO au sein du Groupe.

Coûts liés à l'acquisition

Le Groupe a supporté une charge de 5,2 millions euros liée à l'acquisition de Xerox ITO et qui concerne principalement des honoraires de conseillers externes impliqués dans cette acquisition. Ces charges ont été reconnues en « autres produits et charges opérationnels » dans le compte de résultat consolidé.

Bull

Actifs et passifs identifiables estimés à la date d'acquisition :

(en millions d'euros)	Actifs acquis et passifs repris identifiés : évaluation initiale	Ajustements complémentaires identifiés en 2015	Actifs acquis et passifs repris identifiés : évaluation finale à l'issue de la période de 12 mois
Immobilisations incorporelles	209,7	-0,1	209,6
Immobilisations corporelles	64,3	-	64,3
* Participations dans des entreprises associées	7,1	-4,9	2,2
Actifs financiers non courants	39,2	-	39,2
Impôts différés actifs	48,1	1,3	49,4
Autres actifs non courants	0,2	-	0,2
Total des actifs non courants	368,5	-3,7	364,8
Clients et comptes rattachés	295,0	-4,7	290,3
Impôts courants	4,7	0,3	5,0
Autres actifs courants	203,2	-0,3	202,9
Instruments financiers courants	0,6	-	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	75,8	-	75,8
Total des actifs courants	579,3	-4,7	574,6
TOTAL DE L'ACTIF (A)	947,8	-8,4	939,4
Intérêts minoritaires	0,5	3,1	3,6
Total capitaux propres	0,5	3,1	3,6
Provisions retraites et assimilées	197,5	-5,9	191,6
Provisions non courantes	135,9	53,5	189,4
Passifs financiers	147,3	-	147,3
Impôts différés passifs	72,0	-0,2	71,8
Total des passifs non courants	552,7	47,4	600,1
Fournisseurs et comptes rattachés	79,9	-0,1	79,8
Impôts courants	3,8	1,4	5,2
Instruments financiers courants	0,8	-	0,8
Part à moins d'un an des passifs financiers	19,5	-	19,5
Autres passifs courants	322,1	-2,5	319,6
Total des passifs courants	426,0	-1,2	424,8
TOTAL DU PASSIF (B)	979,2	49,3	1 028,5
Juste valeur des actifs nets identifiés (A)-(B)	-31,4	-57,7	-89,1

Les actifs et passifs acquis ont été analysés durant les huit premiers mois de l'année 2015 sur la base d'une meilleure connaissance de l'activité acquise de Bull. Ces analyses ont conduit à la reconnaissance d'un passif net additionnel de

57,7 millions d'euros, principalement composé de provisions pour pertes à terminaison et de dépréciation d'encours de production sur des contrats dont les faits générateurs ont une origine antérieure au 31 août 2014.

Goodwill :

Le Goodwill relatif à l'acquisition est détaillé de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Décembre 2014	Décembre 2015
Total prix acquisition	602,7	602,7
Juste valeur des actifs nets identifiés	-31,4	-89,1
TOTAL	634,1	691,8

Le goodwill résiduel correspond aux synergies attendues dans le cadre de l'intégration des opérations de Bull au sein du Groupe et qui ont commencé à se matérialiser en 2015.

Note 2 Information sectorielle

En accord avec la norme IFRS 8, les résultats des segments opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel évalue le résultat ou la perte des segments en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'allocation des

ressources et de l'évaluation de la performance des segments opérationnels, a été identifié comme étant le Président-Directeur général qui prend les décisions stratégiques.

En 2015, le principal décideur opérationnel a réorganisé et réduit les segments opérationnels comme présenté ci-dessous.

Les segments opérationnels **Europe de l'Est et Europe centrale et la Zone Ibérique** ont été transférés au segment opérationnel « Autres pays » :

Segments opérationnels en 2014	Ré-allocations	Segments opérationnels en 2015
Europe de l'Est et Europe centrale	Autriche, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Suisse et Turquie	Autres entités opérationnelles
Zone Ibérique	Andorre, Portugal et Espagne	Autres entités opérationnelles

Suite à ces changements, les segments opérationnels du Groupe en 2015 se présentent comme suit :

Segments opérationnels	Activités
Royaume-Uni & Irlande	Conseil & Intégration de Systèmes, Infogérance et Big Data & Cybersécurité en Irlande et au Royaume-Uni.
France	Conseil & Intégration de Systèmes, Infogérance et Big Data & Cybersécurité en France.
Allemagne	Conseil & Intégration de Systèmes et Infogérance en Allemagne.
Amérique du Nord	Conseil & Intégration de Systèmes, Infogérance et Big Data & Cybersécurité au Canada, Etats-Unis, Mexique ainsi que les activités de Xerox IT Outsourcing.
Benelux et Pays Nordiques	Conseil & Intégration de Systèmes, Infogérance et Big Data & Cybersécurité en Belgique, Danemark, Estonie, Finlande et Pays Baltes, Luxembourg, Pays-Bas et Suède.
Autres entités opérationnelles	Conseil & Intégration de Systèmes, Infogérance et Big Data & Cybersécurité en Algérie, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Chine, Colombie, Corée du Sud, Croatie, Chypre, Egypte, Espagne, Gabon, Hongrie, Hong-Kong, Inde, Italie, Côte d'Ivoire, Japon, Liban, Lituanie, Malaisie, Madagascar, Maurice, Mexique, Maroc, Namibie, Nouvelle-Zélande, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République tchèque, Roumanie, Russie, Arabie Saoudite, Sénégal, Sud d'Afrique, Serbie, Slovaquie, Singapour, Slovaquie, Suisse, Taiwan, Thaïlande, Tunisie, Turquie, EAU, Uruguay ainsi que les activités de Major Events.
Worldline	Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées en Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Chili, Chine, France, Hong-Kong, Zone Ibérique, Inde, Indonésie, Malaisie, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Singapour, Taiwan et Thaïlande.

Les transferts et les transactions entre les différents segments sont effectués à des conditions commerciales normales qui s'appliqueraient également à des tierces parties non liées.





Aucun contrat ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

(en millions d'euros)	Royaume-Uni et Irlande	France	Allemagne	Amérique du Nord
Exercice clos le 31 décembre 2015				
Chiffre d'affaires par secteur	1 930,1	1 674,0	1 560,5	1 338,3
%	18,1%	15,7%	14,6%	12,5%
Chiffre d'affaires intra-secteurs	-5,0	39,6	218,5	63,4
Total Chiffre d'affaires	1 925,1	1 713,6	1 779,0	1 401,7
Marge opérationnelle par secteur	213,5	102,3	118,2	140,5
%	11,1%	6,1%	7,6%	10,5%
Total actif sectoriel	1 028,7	1 650,6	851,0	1 124,2
Autres informations sur le résultat global				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-60,8	-28,7	-74,0	-78,4
Autres informations				
Effectifs fin d'année (en nombre)	8 320	12 453	8 348	12 255
Investissements	80,0	24,9	67,5	52,4
Dettes nettes	112,9	52,3	505,7	46,7
Exercice clos le 31 décembre 2014				
Chiffre d'affaires par secteur	1 706,6	1 305,1	1 586,8	597,3
%	18,9%	14,4%	17,5%	6,6%
Chiffre d'affaires intra-secteurs	61,3	124,3	191,6	29,9
Total Chiffre d'affaires	1 767,9	1 429,4	1 778,4	627,2
Marge opérationnelle par secteur	143,9	73,3	110,7	44,8
%	8,4%	5,6%	7,0%	7,5%
Total actif sectoriel	1 064,8	1 382,3	904,4	236,0
Autres informations sur le résultat global				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-51,7	-19,9	-67,9	-13,2
Autres informations				
Effectifs fin d'année (en nombre)	10 314	14 350	8 807	3 269
Investissements	59,9	14,1	79,5	18,6
Dettes nettes	-121,7	93,3	503,0	137,2

L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

(en millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Total actif sectoriel	8 268,1	6 981,5
Actifs d'impôts	465,9	437,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 946,8	1 620,3
TOTAL ACTIF	10 680,8	9 038,8

Benelux et Pays Nordiques	Autres Entités Opérationnelles	Worldline	Total Segments opérationnels	Structures globales Corporate	Elimination	Total Groupe
1 055,2	1 951,0	1 176,4	10 685,5			10 685,5
9,9%	18,3%	11,0%	100,0%			100,0%
111,9	581,0	-18,3	991,1	89,0	-1 080,1	-
1 167,1	2 532,0	1 158,1	11 676,6	89,0	-1 080,1	10 685,5
97,9	142,0	174,9	989,2	-105,5		883,7
9,3%	7,3%	14,9%	9,3%			8,3%
750,1	1 483,1	1 025,2	7 912,9	355,2	-	8 268,1
-37,5	-61,6	-50,8	-391,8	-13,8		-405,6
5 677	35 676	7 350	90 079	1 243		91 322
47,3	65,8	66,1	404,0	37,0		441,0
351,6	470,0	323,3	1 862,5	-1 269,4		593,1
1 037,9	1 718,7	1 098,8	9 051,2			9 051,2
11,5%	19,0%	12,1%	100,0%			100,0%
96,6	416,6	50,3	970,6	55,2	-1 025,8	-
1 134,5	2 135,3	1 149,1	10 021,8	55,2	-1 025,8	9 051,2
128,7	142,5	170,3	814,2	-112,3		701,9
12,4%	8,3%	15,5%	9,0%			7,8%
718,8	1 471,8	962,8	6 740,9	240,6	-	6 981,5
-41,6	-63,8	-43,7	-301,8	-11,2		-313,0
6 582	34 224	7 303	84 849	1 016		85 865
33,8	61,7	68,9	336,5	17,6		354,1
33,3	428,0	203,1	1 276,2	-287,1		989,1

Le chiffre d'affaires du Groupe provenant des clients externes se répartit par Ligne de Service de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Infogérance	Conseil & Intégration de Systèmes	Big Data & Cybersécurité	Worldline	Total Groupe
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015					
Chiffre d'affaires par secteur	5 657,7	3 254,6	596,8	1 176,4	10 685,5
%	52,9%	30,5%	5,6%	11,0%	100,0%
Exercice clos le 31 décembre 2014					
Chiffre d'affaires par secteur	4 576,6	3 136,1	239,7	1 098,8	9 051,2
%	50,6%	34,6%	2,6%	12,1%	100,0%

Note 3 Charges de personnel [G4-EC1]

(en millions d'euros)	Exercice 2015 % du chiffre d'affaires		Exercice 2014 % du chiffre d'affaires	
Salaires	-4 082,4	38,2%	-3 600,9	39,8%
Charges sociales	-1 143,2	10,7%	-994,1	11,0%
Taxes, formation, intéressement et participation	-27,2	0,3%	-36,4	0,4%
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions	-33,3	0,3%	-22,7	0,3%
(Dotations)/Reprises nettes aux provisions pour charges de personnel	8,0	-0,1%	-3,5	0,0%
(Dotations)/Reprises nettes aux provisions pour retraite	109,0	-1,0%	84,4	-0,9%
TOTAL	-5 169,1	48,4%	-4 573,2	50,5%

Paiements fondés sur des actions

La charge de 33,3 millions d'euros (contre 22,7 millions d'euros en 2014) enregistrée dans la marge opérationnelle au titre des paiements fondés sur des actions est composée de :

- 21,5 millions d'euros liés aux plans d'attributions d'actions gratuites mis en place de 2011 à 2014 ainsi qu'au plan

d'attribution d'actions gratuites mis en place en juillet 2015 pour 4,6 millions d'euros ;

- 6,6 millions d'euros liés à d'anciens plans de stock-options mis en place de 2012 à 2014 et 0,6 million d'euros de plans de stock-options Worldline mis en place en septembre 2015 :

Plan d'actions gratuites

En juillet 2015, le Groupe a mis en place trois nouveaux plans d'actions gratuites dont les caractéristiques sont les suivantes :

	28 juillet 2015		1 ^{er} juillet 2015	
	Résidents français	Résidents étrangers	Résidents français	Résidents étrangers
Nombre d'instruments attribué	318 000	550 000	15 623	21 124
Cours de l'action à la date d'attribution (en euros)	69,07	69,07	66,98	66,98
Durée de vie	2,5 ans	4,5 ans	1,5 ans	2,0 ans
Période d'inaccessibilité	2,0 ans	-	-	-
Taux sans risques à la date d'attribution (en %)	0,15	0,15	-	-
Coût de prêt emprunt (en %)	4,00	4,00	-	-
Dividende prévu (en %)	1,20	1,20	1,20	1,20
Juste valeur des instruments attribués (en euros)	61,31	65,89	65,79	65,39
CHARGE ENREGISTRÉE EN 2015 (en millions d'euros)	2,5	1,5	0,3	0,3

La charge totale enregistrée durant l'exercice en marge opérationnelle au titre des plans d'actions gratuites se détaillait comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Plans 2015	4,6	-
Plans 2014	9,0	3,9
Plans 2013	10,9	12,6
Plan 2012	0,1	0,1
Plan 2011	1,5	3,3
TOTAL	26,1	19,9

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des options de souscription d'actions d'Atos SE en circulation durant l'exercice :

	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En circulation en début d'année	2 806 747	39,5	5 015 053	39,5
Attribuées durant l'année	-	-	-	-
Annulées durant l'année	-	-	-500	60,0
Exercées durant l'année	-1 399 483	40,7	-1 900 407	38,9
Expirées durant l'année	-112 740	50,0	-307 399	54,1
En circulation en fin de période	1 294 524	40,0	2 806 747	39,5
Exercables à la fin de l'année, en dessous du cours de l'action à la fin de l'exercice*	1 294 524	40,0	2 806 747	39,5

* Cours de l'action à la fin de l'exercice : 77,40 euros au 31 décembre 2015 et 66,30 euros au 31 décembre 2014.

Les options d'Atos SE en circulation à la clôture ont une durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 2,8 années (contre 3,3 années en 2014). Ces options étaient toutes exercables.

Plan de stock-options dans des filiales du Groupe

Le 1^{er} septembre 2015, Worldline a attribué des stock-options pour un total de 1 558 500 options (dont 560 500 options relatives à un plan étranger). A la date d'attribution, le prix de

l'action était de 21,38 euros. Le prix d'exercice est fixé à 22,87 euros.

	1 ^{er} septembre 2015
Prix des options à la date d'attribution (en euros)	21,38
Prix de levée des options (en euros)	22,87
Volatilité prévue	21%
Date d'échéance attendue du plan	5 ans
Taux d'intérêt sans risque	0,352%
taux de rendement attendu	1,10%
Juste valeur des options attribuées (en euros)	2,94
CHARGES RECONNUES EN 2015 (en millions d'euros)	0,6

Le Groupe a reconnu une charge de 7,2 millions d'euros au titre des plans dans ces filiales détaillés ci-dessous :

Date d'attribution	Nombre d'actions initialement attribué	Charges 2015 (en millions d'euros)
Bull		
1 ^{er} juillet 2014	2 030 000	0,9
8 novembre 2013	70 000	0,1
9 août 2013	600 000	1,2
1 ^{er} mars 2013	755 000	1,1
2 mars 2012	985 000	1,3
Worldline		
1 ^{er} septembre 2015	1 558 500	0,6
3 septembre 2014	1 527 220	2,0
TOTAL		7,2



Les bénéficiaires de stock-options Bull peuvent, au moment de l'exercice, soit obtenir conversion de leurs options en actions Atos, soit se faire verser un montant en espèces grâce à un contrat de liquidité indexé sur l'action Atos.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des options de souscription d'actions d'Atos Worldline SA en circulation durant l'exercice :

	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En circulation en début d'année	1 527 220	17,2	-	-
Attribuées durant l'année	1 558 500	22,9	1 527 220	17,2
Annulées durant l'année	-	-	-	-
Exercées durant l'année	-	-	-	-
Expirées durant l'année	-	-	-	-
En circulation en fin de période	3 085 720	20,1	1 527 220	17,2
Exercables à la fin de l'année, en dessous du cours de l'action à la fin de l'exercice	-	-	-	-

Note 4

Charges opérationnelles autres que de personnel [G4-EC1]

(en millions d'euros)	Exercice 2015	% du chiffre d'affaires	Exercice 2014	% du chiffre d'affaires
Sous-traitance – Direct	-1 714,8	16,0%	-1 365,9	15,1%
Achats de logiciels et de matériels informatiques	-793,9	7,4%	-584,7	6,5%
Coûts de maintenance	-475,3	4,4%	-420,2	4,6%
Charges locatives	-465,5	4,4%	-317,1	3,5%
Télécommunications	-280,3	2,6%	-284,7	3,1%
Transports et déplacements	-181,0	1,7%	-160,2	1,8%
Véhicules d'entreprise	-74,3	0,7%	-95,2	1,1%
Honoraires	-195,9	1,8%	-177,3	2,0%
Impôts et taxes, autres que l'impôt sur les sociétés	-28,7	0,3%	-41,1	0,5%
Autres charges	-96,5	0,9%	-125,6	1,4%
Sous-total charges	-4 306,2	40,3%	-3 572,0	39,5%
Amortissements des immobilisations	-405,6	3,8%	-313,0	3,5%
(Dotations)/Reprises nettes aux provisions	46,6	-0,4%	54,0	-0,6%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	-24,7	0,2%	-9,0	0,1%
Pertes sur créances irrécouvrables	-33,0	0,3%	-19,6	0,2%
Production immobilisée	90,2	-0,8%	83,5	-0,9%
Sous-total autres charges	-326,5	3,1%	-204,1	2,3%
TOTAL	-4 632,7	43,4%	-3 776,1	41,7%

Note 5 Autres produits et charges opérationnels [G4-EC1]

Le poste « Autres produits et charges opérationnels » comprend les produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents et a représenté une charge nette de 294,4 millions d'euros en 2015. Le détail par nature de ce poste est le suivant :

(en millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Réorganisation des effectifs	-96,3	-129,9
Rationalisation et frais associés	-41,8	-25,9
Coûts d'intégration et d'acquisition	-51,8	-15,4
Amortissement des immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition	-71,9	-50,7
Autres	-32,6	-39,7
TOTAL	-294,4	-261,6

Les dépenses de **réorganisation des effectifs** se sont élevées à 96,3 millions d'euros et sont principalement liées à :

- l'effort d'adaptation des effectifs du Groupe dans différentes GBU telles que l'Allemagne, l'Amérique du Nord, la Zone Ibérique, et le Royaume-Uni ;
- la rationalisation des niveaux de management intermédiaire, y compris au sein des Structures Globales ;
- la réorganisation mise en place des fonctions indirectes Bull dans le cadre de la réalisation de synergies de coûts.

Les coûts de **rationalisation et frais associés** se sont élevés à 41,8 millions d'euros et ont été engendrés essentiellement par la fermeture de sites dans le cadre des plans de réorganisation et de regroupement des centres de données, principalement en Allemagne (15,4 millions d'euros), au Benelux et dans les Pays Nordiques (8,0 millions d'euros) en lien avec des plans de restructuration. Ce montant inclut également les coûts externes pour la mise en œuvre du programme TEAM chez Worldline (3,9 millions d'euros).

Les **coûts d'intégration et d'acquisition** se sont élevés à 51,8 millions d'euros et correspondent principalement aux coûts d'acquisition et d'intégration de Xerox ITO, aux coûts

d'intégration restant de Bull et dans une moindre mesure aux coûts d'acquisition d'Equens/Paysquare et Unify.

L'amortissement au titre de l'exercice 2015 des immobilisations incorporelles reconnues dans le cadre de l'allocation des prix d'acquisitions s'est élevé à 71,9 millions d'euros dont :

- 42,9 millions d'euros de charge d'amortissement correspondant à la relation clients et au carnet de commandes apportés par SIS, amortissable sur 8,75 ans à partir du 1^{er} juillet 2011 ;
- 16,2 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients et des brevets apportés par Bull, amortissables à partir du 1^{er} septembre 2014, respectivement sur 9,3 ans et 9,9 ans ; et
- 9,9 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Xerox ITO, amortissable à partir du 1^{er} juillet 2015.

Le poste « autres » s'est élevé à 32,6 millions d'euros et correspondait principalement à une action ponctuelle de large envergure pour requalifier des ingénieurs informatiques en Allemagne et en France (y compris les effectifs de Bull) pour un montant de 29,4 millions d'euros.

Note 6 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par une charge de 45,2 millions d'euros sur l'exercice (contre une charge de 51,6 millions d'euros en 2014). Il est composé d'un coût de l'endettement financier net de 17,4 millions d'euros et de coûts financiers non opérationnels pour 27,8 millions d'euros.

Coût de l'endettement financier

(en millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Charges d'intérêt sur opérations de financement	-11,9	-11,7
Intérêts financiers liés aux locations-financement	-1,9	-0,6
Résultat des cessions d'équivalents de trésorerie	0,3	0,8
Gains/(pertes) liés à la couverture de l'exposition au risque de taux d'intérêt	-3,9	-3,8
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-17,4	-15,3



Le coût de l'endettement financier net est passé de 15,3 millions d'euros sur l'exercice précédent à 17,4 millions d'euros sur l'exercice 2015, et a résulté des éléments suivants :

- l'endettement brut moyen sur la période pour un montant de 1 185,5 millions d'euros (contre 651,0 millions d'euros en 2014) au taux moyen de 2,32% (contre 3,86% en 2014).

Le coût de l'endettement brut moyen s'explique principalement par :

- le tirage sur le crédit syndiqué utilisé pour une moyenne de 687,2 millions d'euros (comparé à 494,4 millions d'euros en 2014) portant intérêts à hauteur de 1,59%,

- l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 600,0 millions d'euros le 2 juillet 2015 augmentant pour 296,5 millions d'euros l'endettement brut moyen de l'année portant intérêt au taux fixe de 2,375%,
- d'autres sources de financement, incluant la titrisation, pour un montant moyen de 180,8 millions d'euros portant intérêt au taux effectif de 4,83% ;
- une trésorerie moyenne brute de 1 105,3 millions d'euros en 2015 comparée à 1 057,9 millions d'euros en 2014 et portant intérêt au taux moyen de 0,91% contre 0,93% en 2014.

Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)

	Exercice 2015	Exercice 2014
Gains/(pertes) de change et couvertures liées	-1,2	-7,3
Gains/(pertes) liés à la réévaluation des contrats de change à leur valeur de marché	7,4	3,2
Charges financières d'actualisation	-	0,4
Autres produits/(charges) financiers	-34,0	-32,6
TOTAL AUTRES PRODUITS/(CHARGES) FINANCIERS	-27,8	-36,3
Dont :		
• autres charges financières	-68,6	-72,7
• autres produits financiers	40,8	36,4

Les coûts financiers non opérationnels se sont élevés à 27,8 millions d'euros, contre 36,3 millions d'euros en 2014 et étaient principalement composés des coûts financiers des pensions (29,3 millions d'euros en 2015 contre 18,6 millions d'euros de charges en 2014) et du gain net des effets de change de 6,2 millions d'euros contre un coût net de 4,1 millions d'euros en 2014.

Les coûts financiers des pensions représentaient la différence entre les coûts de l'actualisation des engagements et les revenus d'intérêts sur les actifs.

Se référer à la Note 20 Pensions.

Note 7 Charge d'impôt [G4-EC1]

Impôts courants et différés

(en millions d'euros)

	Exercice 2015	Exercice 2014
Impôts courants	-120,3	-117,4
Impôts différés	10,6	13,3
TOTAL	-109,7	-104,1

Taux effectif d'impôt

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif d'impôt se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat net avant impôt	544,1	388,7
Taux courant d'imposition français	38,0%	38,0%
Impôt théorique au taux courant français	-206,8	-147,7
Effet des différences permanentes	4,5	-7,7
Ecart de taux sur sociétés étrangères	76,7	46,7
Effet des actifs d'impôt reconnus	63,4	9,7
Effet sur les charges relatives à des paiements fondés sur des actions	-11,5	-7,5
Effet des changements de taux sur les impôts différés	-7,6	-0,2
Impôts sans base (principalement CVAE, IRAP, impôt fédéral aux Etats-Unis)	-29,9	-7,9
Retenues à la source	-5,0	-5,1
Crédits d'impôt français	15,1	9,0
Autres	-8,6	6,6
Charge d'impôt du Groupe	-109,7	-104,1
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	20,2%	26,8%

Le taux effectif d'impôt du Groupe 2015 a été de 20,2% incluant la CVAE. En 2015, Atos a reconnu un actif d'impôt différé en France grâce à l'amélioration des activités acquises de Bull.

Taux effectif d'impôt retraité

Après retraitement des éléments inhabituels, le résultat net avant impôt s'est élevé à 838,5 millions d'euros, la charge d'impôt hors éléments inhabituels à 205,1 millions d'euros et le taux effectif d'impôt retraité à 24,5%.

(en millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat net avant impôt	544,1	388,7
Autres produits et charges opérationnels	-294,4	-261,6
Résultat avant impôt hors éléments inhabituels	838,5	650,3
Impôts sur autres produits et charges opérationnels	96,2	85,9
Autres impôts inhabituels	-0,8	2,9
Charge d'impôt du Groupe	-109,7	-104,1
Charge totale d'impôt hors éléments inhabituels	-205,1	-192,9
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT RETRAITÉ	24,5%	29,7%

Note 8 Impôts différés

(en millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Impôts différés actifs	442,4	419,7
Impôts différés passifs	70,0	66,4
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	372,4	353,3



Décomposition des actifs et passifs d'impôts différés par nature

(en millions d'euros)	Déficits fiscaux reportables	Immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition	Immobilisations corporelles	Retraites	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2014	148,2	-70,7	71,6	96,2	-56,2	189,1
Résultat de l'exercice	63,0	14,9	6,2	-33,2	-37,6	13,3
Goodwill	-1,9	-71,6	0,4	6,0	43,6	-23,5
Variation du périmètre	-11,6	-	-	-	-	-11,6
Capitaux propres	-	-	-	174,7	1,2	175,9
Reclassements	-0,6	-1,5	-6,1	1,9	6,3	-
Différences de change	3,5	-0,5	5,2	2,0	-0,1	10,1
Au 31 décembre 2014	200,6	-129,4	77,3	247,6	-42,8	353,3
Résultat de l'exercice	24,5	22,9	-3,3	-10,0	-23,5	10,6
Goodwill	1,2	0,2	-0,1	2,1	0,6	4,0
Regroupement d'entreprises	-	-	0,5	-	17,0	17,5
Capitaux propres	-	-	-	-33,9	-2,6	-36,5
Reclassements	6,7	2,1	11,8	-8,7	-2,5	9,4
Différences de change	2,9	-0,6	8,0	3,3	0,6	14,2
AU 31 DÉCEMBRE 2015	235,9	-104,8	94,2	200,4	-53,2	372,5

Le goodwill fiscal généré par l'acquisition de Xerox ITO sera amorti fiscalement de façon linéaire sur 15 ans. Un impôt différé passif sera comptabilisé au fur et à mesure des 15 années d'amortissement afin de neutraliser l'effet positif de l'économie d'impôt générée en compte de résultat.

Echéancier des déficits fiscaux reportables (en base)

(en millions d'euros)	Exercice 2015			Exercice 2014		
	Reconnus	Non reconnus	Total	Reconnus	Non reconnus	Total
2015	-	-	-	* 2,4	6,9	9,2
2016	11,7	-	11,7	1,0	5,6	6,7
2017	1,2	2,1	3,3	6,0	8,3	14,3
2018	5,0	2,0	7,0	25,2	18,0	43,2
2019	11,7	12,3	24,0	-	-	-
Déficits fiscaux reportables à plus de 5 ans	186,3	55,5	241,8	304,6	90,7	395,3
Déficits fiscaux reportables ayant une échéance	215,9	71,9	287,8	339,2	129,4	468,6
Déficits fiscaux reportables indéfiniment	575,7	2 216,7	2 792,4	397,5	2 382,8	2 780,3
TOTAL DES DÉFICITS FISCAUX REPORTABLES	791,6	2 288,6	3 080,2	736,7	2 512,2	3 248,9

Les pays disposant des déficits fiscaux reportables les plus importants ont été la France (1 979,5 millions d'euros), l'Allemagne (231,6 millions d'euros), les Pays-Bas (165,4 millions d'euros), le Royaume-Uni (163,2 millions d'euros), le Brésil (108,8 millions d'euros), l'Espagne (93,1 millions d'euros), les Etats-Unis (75,7 millions d'euros), l'Autriche (73,5 millions d'euros), et l'Italie (55,5 millions d'euros).

Actifs d'impôts différés non reconnus par le Groupe

(en millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Déficits fiscaux reportables	744,9	823,6
Différences temporaires	63,3	16,3
TOTAL	808,2	839,9

Note 9 Participations ne donnant pas le contrôle

(en millions d'euros)	31 décembre 2014	Résultat 2015	Augmentation de capital	Dividendes	Regroupement d'entreprises	Autres	31 décembre 2015
Worldline	186,6	29,7	-	-	-	19,5	235,8
Canopy The Open Cloud Company Limited	6,0	-0,2	-	-	-5,8	-	-
Arbeitsmarketservice BetriebsgmBH & Co. KG	1,0	-	-	-	-	-	1,0
MSL Technology S.L.	9,2	1,2	-	-	-	0,1	10,5
Diamis	1,6	0,2	-	-0,1	-	-	1,7
Yunano	-1,0	-0,2	-	-	-	-	-1,2
Atos Pty Ltd	0,4	-0,8	1,0	-	-	0,1	0,7
Autres	5,0	0,9	-	-1,2	-1,8	3,0	5,9
TOTAL	208,8	30,8	1,0	-1,3	-7,6	22,7	254,4

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	Résultat 2014	Augmentation de capital	Dividendes	Regroupement d'entreprises	Autres	31 décembre 2014
Worldline	-	16,1	0,6	-	-	169,9	186,6
Canopy The Open Cloud Company Limited	14,6	-1,0	0,6	-	-	-8,2	6,0
Arbeitsmarketservice BetriebsgmBH & Co. KG	2,0	0,0	-	-1,0	-	-	1,0
MSL Technology S.L.	10,0	-0,5	-	-0,3	-	-	9,2
Diamis	1,7	0,1	-	-0,2	-	-	1,6
Yunano	-0,1	-0,9	-	-	-	-	-1,0
Atos Pty Ltd	0,5	-0,1	-	-	-	-	0,4
Autres	1,3	3,6	-	-0,4	0,5	-	5,0
ATOS PTY LTD	30,0	17,3	1,2	-1,9	0,5	161,7	208,8

Les « autres » mouvements de 19,5 millions d'euros sur Worldline correspondaient principalement à la part des participations ne donnant pas le contrôle liée à la transaction Visa (se référer à la Note 14 pour plus de détails).

Note 10 Résultat net par action

Les instruments dilutifs sont constitués d'options de souscription d'actions (correspondant à 805 555 options) et n'ont pas engendré de retraitement du résultat net utilisé pour le calcul du résultat net dilué par action.

Le nombre moyen d'options de souscription d'actions non exercées au 31 décembre 2015 s'élève à 2 008 315 options.

(en millions d'euros et en unités)	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat net – attribuable aux propriétaires de la Société Mère [a]	406,2	265,2
Impact des instruments dilutifs	-	-
Résultat net retraité des instruments dilutifs – attribuable aux propriétaires de la Société Mère [b]	406,2	265,2
Nombre moyen d'actions en circulation [c]	101 179 041	99 358 877
Impact des instruments dilutifs [d]	805 555	1 211 306
Nombre moyen dilué d'actions [e]=[c]+[d]	101 984 596	100 570 183
RÉSULTAT NET PAR ACTION EN EUROS [A]/[C]	4,01	2,67
Résultat net par action dilué en euros [b]/[e]	3,98	2,64

Aucune transaction significative n'est intervenue après la clôture 2015 et dont l'incidence aurait eu un effet dilutif sur le calcul du résultat par action.

Note 11 Goodwill

(en millions d'euros)	31 décembre 2014	Cessions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Variations de change	31 décembre 2015
Valeur brute	3 214,3	-	438,2	68,8	3 721,3
Perte de valeur	-586,4	-	-	-16,8	-603,2
VALEUR NETTE	2 627,9	-	438,2	52,0	3 118,1

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	Cessions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Variations de change	31 décembre 2014
Valeur brute	2 486,7	-	665,9	61,7	3 214,3
Perte de valeur	-571,0	-	-	-15,4	-586,4
VALEUR NETTE	1 915,7	-	665,9	46,3	2 627,9

Le Goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), elles-mêmes regroupées dans l'un des secteurs opérationnels présentés dans la Note 2 Information sectorielle, comme le recommande la norme IFRS 8. Le changement d'organisation managériale est appliqué rétroactivement et les chiffres comparables sont retraités.

La répartition de la valeur nette comptable des goodwill par UGT ou groupement d'UGT est présentée dans le tableau ci-dessous. La valeur du goodwill a augmenté de 2 627,9 millions d'euros en 2014 à 3 118,1 millions d'euros en 2015, principalement en raison de l'acquisition de Xerox ITO comme décrit dans la Note 1.

(en millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Royaume-Uni et Irlande	517,3	482,0
France	489,8	458,2
Allemagne	286,9	290,6
Amérique du Nord	413,1	36,6
Benelux & Pays Nordiques	371,3	370,0
Autres pays	622,4	578,5
Worldline	417,3	412,0
TOTAL	3 118,1	2 627,9

Le montant recouvrable d'une UGT est calculé sur la base du calcul de sa valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections de flux de trésorerie établies à partir de budgets triennaux approuvés par la Direction. Ils prennent également en compte les hypothèses suivantes :

- les flux de trésorerie au-delà de la période budgétée de trois ans sont déterminés avec une hypothèse de taux de croissance perpétuelle de 2,0% (en ligne avec 2014). Bien que supérieur aux taux de croissance long terme moyens des pays dans lequel le Groupe opère, ce taux reflète les perspectives propres au secteur IT ; et

- les taux d'actualisation à appliquer à chaque UGT sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du Groupe puis ajustés afin de prendre en compte les taux d'impôt et les conditions spécifiques à chaque zone géographique. Le Groupe a décidé que le coût moyen pondéré du capital serait déterminé avec une prime de risque de marché fixée à 6,0% (en ligne avec 2014), afin de refléter les hypothèses long terme retenues pour le test de dépréciation du goodwill.

Par conséquent, les taux d'actualisation appliqués par UGT sont présentés ci-après :

	2015 Taux d'actualisation	2014 Taux d'actualisation
Royaume-Uni et Irlande	9,6%	9,7%
France	9,5%	9,6%
Allemagne	9,5%	9,6%
Amérique du Nord	9,5%	9,6%
Benelux & Pays Nordiques	9,6%	9,6%
Autres pays	entre 9,5% et 13,1%	entre 9,6% et 11,6%
Worldline	8,5%	8,8%

Sur la base des tests de dépréciation réalisés en fin d'année, aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2015.

Une analyse a été menée pour mesurer la sensibilité du calcul aux changements des paramètres clés utilisés (taux de marge opérationnelle, taux d'actualisation et taux de croissance

perpétuelle). La méthode utilisée consiste à faire varier de plus ou moins 50 points de base chacun des paramètres. L'analyse n'a mis en évidence aucun scénario probable où le montant recouvrable d'une UGT passerait en deçà de sa valeur nette comptable.

Note 12 Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Au 1^{er} janvier 2014	953,5	-508,1	445,4
Acquisitions/dotations	108,2	-49,9	58,3
Cessions/reprises	-29,5	27,6	-1,9
Impact regroupement d'entreprises	2,6	0,1	2,7
Relation Clients	207,0	-50,7	156,3
Différences de change et autres	3,0	-17,2	-14,2
Au 31 décembre 2014	1 244,8	-598,2	646,6
Acquisitions/dotations	189,7	-77,5	112,2
Cessions/reprises	-94,5	88,9	-5,6
Impact regroupement d'entreprises	72,7	-	72,7
Immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition	156,7	-71,9	84,8
Différences de change et autres	44,9	-35,3	9,6
AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 614,3	-694,0	920,3

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Xerox ITO, le Groupe a reconnu 154,2 millions d'euros de relation clients, amortissable à partir du 1^{er} juillet 2015.

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Bull, le Groupe a reconnu des actifs incorporels pour un montant de 207,0 millions d'euros dont le détail est le suivant :

- brevets pour 140,4 millions d'euros ;
- marques pour 50,0 millions d'euros ; et
- Relations Clients pour 16,6 millions d'euros relative à la valeur de la relation clients et au carnet de commandes.

La méthode de valorisation utilisée pour les marques et les brevets est celle des redevances.

La relation clients a été évaluée selon la méthode des bénéfices excédentaires multi-périodes (approche par le résultat).

Ces montants sont amortis sur une période de :

- 9,9 ans pour les brevets, correspondant à la durée d'amortissement moyenne d'un portefeuille de brevets ; et
- 9,3 ans pour la relation clients.

Dans le cadre de l'acquisition de SIS en 2011, une partie du prix payé a été allouée à la relation clients pour 333,3 millions d'euros ; ce montant est amorti linéairement sur une période de 8,75 ans.

**Note 13 Immobilisations corporelles**

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2015	483,5	1 107,8	167,2	1 758,5
Acquisitions	68,6	213,9	42,5	325,0
Impact regroupement d'entreprises	44,8	104,7	8,1	157,6
Cessions	-79,9	-264,9	-25,9	-370,7
Différences de change et autres	23,9	44,1	-2,1	65,9
AU 31 DÉCEMBRE 2015	540,9	1 205,6	189,8	1 936,3
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2015	-281,4	-703,1	-80,3	-1 064,8
Amortissements de l'exercice	-47,1	-237,0	-31,4	-315,5
Sorties de périmètre	41,2	248,6	27,0	316,8
Différences de change et autres	-14,8	-22,3	-16,9	-54,0
AU 31 DÉCEMBRE 2015	-302,1	-713,8	-101,6	-1 117,5
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2015	202,1	404,7	86,9	693,7
AU 31 DÉCEMBRE 2015	238,8	491,8	88,2	818,8

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2014	398,0	1 041,9	192,5	1 632,4
Acquisitions	52,4	167,3	46,0	265,7
Impact regroupement d'entreprises	37,2	27,4	-	64,6
Cessions	-17,8	-211,3	-43,0	-272,1
Différences de change et autres	13,7	82,5	-28,3	67,9
Au 31 décembre 2014	483,5	1 107,8	167,2	1 758,5
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2014	-249,1	-670,2	-94,1	-1 013,4
Amortissements de l'exercice	-36,4	-190,1	-32,8	-259,3
Sorties de périmètre	13,9	202,4	41,1	257,4
Différences de change et autres	-9,8	-45,2	5,5	-49,5
Au 31 décembre 2014	-281,4	-703,1	-80,3	-1 064,8
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2014	148,9	371,7	98,4	619,0
Au 31 décembre 2014	202,1	404,7	86,9	693,7

Les immobilisations corporelles du Groupe incluent principalement les équipements informatiques utilisés dans les centres de production, et plus particulièrement au sein des centres de traitement de données et des centres de

développement de logiciel. D'autre part, la politique d'Atos est de louer ses locaux. Par conséquent, le poste « Terrains et constructions » est essentiellement composé des infrastructures techniques des centres de traitements.

Contrats de location financement

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles sous contrat de location-financement s'est élevée à 50,7 millions d'euros. Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-financement irrévocables ont atteint 52,6 millions d'euros à la clôture.

(en millions d'euros)	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Paiements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal	Paiements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal
A moins d'un an	26,1	-0,9	25,2	2,9	-0,2	2,7
Entre un et cinq ans	26,5	-1,0	25,5	5,7	-0,4	5,3
TOTAL	52,6	-1,9	50,7	8,6	-0,6	8,0

L'augmentation du montant des contrats de location financement de 42,7 millions d'euros correspond principalement aux contrats de location financement de Xerox ITO.

Note 14 Actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actifs de régime de retraite	Note 20	128,5	136,4
Juste valeur des participations non consolidées net des dépréciations		55,7	9,3
Autres*		75,0	81,9
TOTAL		259,2	227,6

* Le poste « Autres » inclut les prêts, les dépôts, les garanties et les titres comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

En novembre 2015, Visa Inc. a annoncé l'acquisition des titres Visa Europe Ltd. (représentant 100% du capital-actions émis et en circulation) auprès des membres Visa pour une contrepartie en numéraire de 11,5 milliards d'euros et en actions privilégiées convertibles de Visa Inc. pour 5,0 milliards d'euros.

Worldline Belgique, en tant que membre principal de Visa Europe Ltd., détient une action Visa Europe Ltd., ayant une valeur de

rachat de 44,9 millions d'euros contre une valeur nette comptable de 10 euros.

Cette action étant un actif financier disponible, à la vente, la différence entre la valeur comptable et la juste valeur de cette action à fin décembre a été comptabilisée en « autres élément du résultat global » pour 44,7 millions d'euros, net des impacts estimés de charge d'impôt.

Note 15 Clients et comptes rattachés

(en millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Valeur brute	2 339,7	2 231,8
Coûts de transition	43,2	5,6
Provisions pour créances douteuses	-109,6	-113,3
Valeur nette de l'actif	2 273,3	2 124,1
Avances et acomptes reçus	-53,2	-87,1
Produits constatés d'avance et clients créditeurs	-610,0	-458,8
Créances clients nettes	1 610,1	1 578,2
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)	32	38

Le délai de règlement clients moyen se situe entre 30 et 60 jours selon les pays.

Au-delà d'un retard de paiement supérieur à 60 jours, le Groupe analyse au cas par cas lors d'une revue trimestrielle des en-cours, le besoin de comptabiliser une perte de valeur dans les comptes.

Le 18 juin 2013, Atos a reconduit pour cinq ans son programme de titrisation pour un montant maximum de créances titrisées fixé à 500,0 millions d'euros, et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros.

Ce nouveau programme de titrisation est structuré en deux compartiments appelés « ON » et « OFF » :

- le compartiment « ON » similaire au précédent programme (les créances sont inscrites au bilan du Groupe) est le compartiment par défaut dans lequel les créances sont cédées. L'utilisation de ce compartiment a été faite à son seuil minimal ;
- le Compartiment « OFF » est conçu de manière à ce que le risque crédit (insolvabilité et retard de paiement) associé aux créances cédées des débiteurs éligibles au programme soit entièrement transféré au cessionnaire.

Au 31 décembre 2015, le Groupe a vendu :

- dans le compartiment « ON » 405,2 millions d'euros de créances dont 10 millions d'euros ont été reçus en cash. Cette vente est avec recours et par conséquent reconstitutive au bilan ;
- dans le compartiment « OFF » 41,1 millions d'euros (soit un niveau équivalent à 2014) de créances qualifiées pour la déconsolidation car tous les risques associés sont substantiellement transférés.

Le délai de règlement clients est passé de 38 jours en 2014 à 32 jours à fin décembre 2015. Le délai de règlement clients a été positivement impacté de 13 jours, contre 12 jours en 2014, par la mise en place d'accords financiers sur de grands comptes.

Balance âgée des créances

(en millions d'euros)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dépassement du délai de règlement entre 0 et 30 jours	76,8	84,5
Dépassement du délai de règlement entre 30 et 60 jours	29,6	33,5
Dépassement du délai de règlement supérieur à 60 jours	57,3	57,9
TOTAL	163,7	175,9

Variation des provisions pour créances douteuses

(en millions d'euros)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Situation en début de période	-113,3	-106,1
Provisions sur créances douteuses	-28,8	-38,2
Pertes sur créances irrécouvrables	32,9	19,6
Reprises de provisions	1,9	26,1
Impact regroupement d'entreprises	-3,0	-16,5
Autres*	0,8	1,8
Situation en fin de période	-109,5	-113,3

* Reclassements et écarts de change.

Note 16 Autres actifs courants

(en millions d'euros)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Stocks	59,9	52,1
Etat - Créances de TVA	149,7	99,5
Charges constatées d'avance	310,5	200,9
Autres créances et actifs courants	342,5	270,8
Acomptes reçus	6,3	24,9
TOTAL	868,9	648,2

L'augmentation des autres actifs courant de 220,7 millions d'euros provient principalement de Xerox ITO.

Note 17 Ventilation des actifs et passifs par nature

La valeur comptable des actifs financiers est égale à leur juste valeur.

Au 31 décembre 2015, la ventilation des actifs était la suivante :

(en millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés actifs
Instruments financiers non courants	-	-	-	1,4
Créances clients et comptes rattachés	2 273,3	-	-	-
Autres actifs courants	868,9	-	-	-
Instruments financiers courants	-	46,2	3,5	4,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	848,4	-	1 098,4	-
TOTAL	3 990,6	46,2	1 101,9	6,0

Les actifs financiers disponibles à la vente correspondaient principalement au titre de Visa Europe Ltd. (se référer à la Note 14).

Au 31 décembre 2014, la ventilation des actifs était la suivante :

(en millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés actifs
Instruments financiers non courants	-	-	-	3,2
Créances clients et comptes rattachés	2 124,1	-	-	-
Autres actifs courants	648,2	-	-	-
Instruments financiers courants	-	-	7,7	2,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	861,2	-	759,1	-
TOTAL	3 633,5	-	766,8	5,7

Au 31 décembre 2015, la ventilation des dettes était la suivante :

(en millions d'euros)	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Instruments dérivés passifs
Passifs financiers	-	1 210,8	-
Instruments financiers non courants	-	-	4,7
Fournisseurs et comptes rattachés	1 605,5	-	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	143,1	-
Instruments financiers courants	0,6	-	8,1
TOTAL	1 606,1	1 353,9	12,8

Au 31 décembre 2014, la ventilation des dettes était la suivante :

(en millions d'euros)	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Instruments dérivés passifs
Passifs financiers	-	528,1	-
Instruments financiers non courants	-	-	8,3
Fournisseurs et comptes rattachés	1 397,0	-	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	103,1	-
Instruments financiers courants	0,5	-	4,1
TOTAL	1 397,5	631,2	12,4

**Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

(en millions d'euros)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Disponibilités et dépôts bancaires à vue	848,4	861,2
SICAV monétaires	1 098,4	759,1
TOTAL	1 946,8	1 620,3

En fonction des conditions de marché et des prévisions de flux de trésorerie à court terme, le Groupe peut à tout moment investir dans des SICAV monétaires ou dans des comptes bancaires rémunérés ayant une maturité inférieure à trois mois.

Note 19 Capitaux propres**Augmentation de capital**

En 2015, Atos SE a augmenté son capital social par émission de nouvelles actions et incorporation de primes d'émission pour un montant de 106,6 millions d'euros, ce qui a donné lieu à la création de 2 186 715 nouvelles actions relative aux événements suivants :

- distribution de dividendes payée en actions pour 787 232 nouvelles actions ; et
- l'exercice de 1 399 483 options de souscription d'actions.

Au 31 décembre 2015, le capital social d'Atos SE est composé de 103 519 242 actions dont la valeur nominale s'élève à un euro par action.

Note 20 Pensions [G4-EC3]

Les engagements de retraite et assimilés ont donné lieu, au 31 décembre 2015, à une provision nette de 993,1 millions d'euros dans les comptes du Groupe. La provision s'élevait à 1 121,7 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les engagements du Groupe se situent principalement au Royaume-Uni (62% des engagements du Groupe), en Allemagne (22%), en Suisse (6%) et en France (6%).

Caractéristiques des principaux plans et des risques associés

Au **Royaume-Uni**, ces engagements proviennent d'anciens plans à prestations définies, qui ont été pour la plupart fermés à l'acquisition de nouveaux droits ou aux nouveaux entrants. Ils résultent de régimes basés sur le salaire de fin de carrière et soumis aux exigences de solvabilité prévalant au Royaume-Uni, c'est-à-dire déterminées par un actuaire indépendant sur la base d'un taux d'actualisation reflétant le rendement attendu sur les actifs des régimes. Les périodes de comblement de déficit sont décidées entre les administrateurs indépendants des fonds de pension et les sociétés contributrices et peuvent aller jusqu'à 20 ans lorsque des sûretés adéquates sont mises en place par les sociétés contributrices. La plupart des plans sont gouvernés par des Conseils d'Administration indépendants qui comprennent des administrateurs désignés par l'employeur.

L'allocation d'actifs consolidée des différents plans au Royaume-Uni est composée à 75% d'obligations et à 25% d'actions et autres actifs et peut varier d'un plan à l'autre selon son profil particulier. L'exposition au risque de taux et d'inflation est gérée prudemment au travers des investissements en obligations d'Etat britanniques, ainsi que de swaps de taux et d'inflation entièrement collatéralisés. Les obligations privées constituent une part significative du portefeuille obligataire et les investissements en actions présentent une bonne diversification géographique.

Ces régimes n'exposent pas le Groupe à des risques particuliers au-delà des risques traditionnels liés aux régimes à prestations définies, qui incluent notamment les risques d'augmentation de l'inflation, de la longévité, ou encore la baisse des taux d'actualisation ou des rendements financiers.

En **Allemagne**, la majorité des engagements provient de droits transférés au Groupe dans le cadre de l'acquisition de SIS en 2011. Ces droits sont pour l'essentiel issus d'une harmonisation de régimes antérieurs réalisée en 2004 sur la base d'un régime principalement à cotisations définies comprenant des garanties à prestations définies. Ce régime est fermé aux nouveaux entrants mais l'accumulation de droits se poursuit au titre des services rendus jusqu'en 2004. Il couvre plusieurs entités allemandes et est soumis aux obligations locales, qui n'imposent pas de niveau de financement et exigent la souscription d'une assurance mutualisée en cas de faillite (PSV). Ces plans font cependant l'objet d'un préfinancement sous la forme d'un accord de fiducie (CTA) gouverné par un prestataire professionnel externe. La stratégie d'investissement est déterminée par un Comité d'Investissement désigné par l'employeur. L'allocation d'actifs est principalement composée d'obligations 84%, d'actions pour 6% et d'immobilier pour 10%. Au sein du portefeuille obligataire, les obligations privées représentent environ 70% des investissements, les obligations d'Etat cœur de la zone euro composant le reste. Le portefeuille de rendement comprend des actions diversifiées ainsi que des obligations à haut rendement. L'allocation d'actifs relative à l'autre régime est plus en ligne avec sa faible sensibilité aux risques de taux et repose principalement sur des obligations privées de haute qualité, et dans une moindre mesure des fonds diversifiés et des obligations européennes à haut rendement.

Les engagements du Groupe proviennent également, dans une moindre mesure, de régimes légaux ou conventionnels d'indemnités liées à l'ancienneté ou à la fin de carrière. Les

engagements du Groupe en matière de couverture santé des retraités ne sont pas significatifs.

Atos reconnaît l'ensemble des gains et pertes actuarielles ainsi que les effets des limitations d'actifs générés dans la période en « Autres éléments du résultat global ».

Evénements 2015

En 2015, les taux d'intérêts ont augmenté tant au Royaume-Uni que dans la zone euro conduisant à une baisse des engagements évalués et à des rendements financiers légèrement négatifs notamment sur les portefeuilles obligataires.

Au premier semestre 2015, les avantages de retraite au sein des structures du siège ont été redéfinis tant en terme d'éligibilité que de formule de calcul des avantages. La réduction des engagements de 17,8 millions d'euros qui en a découlé a été enregistrée en moins des charges opérationnelles.

En Allemagne, la politique d'indexation des retraites a été revue pour refléter le fait que les retraites en cours de paiement ne seront pas augmentées de l'inflation lors des exercices où la situation financière des entités locales ne permet pas de financer le coût de cette indexation, ce qui a entraîné une réduction immédiate des charges opérationnelles de 14,8 millions d'euros, incluant une reprise de provisions pour risques sociaux. De surcroît, une nouvelle option de sortie en capital a été introduite dans le régime et le fait que les retraités optent pour un paiement de leurs rentes de manière non viagère a été reflété

dans le calcul des obligations. L'effet de ces actions a été une réduction des charges opérationnelles de 13,2 millions d'euros.

Au cours du second semestre, l'acquisition de Xerox ITO a augmenté les passifs de 24,1 millions d'euros, couverts par 2,7 millions d'actifs des régimes.

Au Royaume-Uni, Atos et les administrateurs indépendants du fonds Atos Pension Fund ont conclu un accord pour faire évoluer la base d'indexation des pensions de Retail Price Index (RPI) à Consumer Price Index (CPI) en échange de sûretés à long terme fournies au régime, comprenant notamment une garantie parentale du Groupe pouvant aller jusqu'à 150 millions de livres, et une amélioration ponctuelle des prestations pour les bénéficiaires concernés. Il en a résulté une réduction des passifs et des charges opérationnelles de 29 millions d'euros, excluant les coûts des actuaires et conseils juridiques.

De plus, Atos et ses employés bénéficiaires du régime Railways Pension ont conclu un accord entraînant différentes modifications du régime et notamment l'introduction d'un plafonnement des salaires pour le calcul des pensions entraînant une réduction des passifs et charges opérationnelles de 10,0 millions d'euros, excluant les coûts des actuaires et conseils juridiques.

Enfin, la fin de l'un des contrats DWP WCA a entraîné le transfert au régime de retraite des fonctionnaires de passifs et actifs de respectivement 25,8 et 25,0 millions d'euros, entraînant un gain de liquidation de 0,8 million d'euros.

**Montants reconnus dans les états financiers**

Les montants reconnus au bilan du Groupe au 31 décembre 2015 se présentent comme suit et ont été déterminés régime par régime :

(en millions d'euros)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Montant reconnu dans les états financiers		
Charges payées d'avance – régimes postérieurs à l'emploi	128,5	136,4
Charges à payer – régimes postérieurs à l'emploi	-1 083,6	-1 217,6
Charges à payer – autres régimes à long terme	-38,0	-40,5
Montant total reconnu au bilan	-993,1	-1 121,7
Décomposition de la charge périodique		
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	75,8	61,5
Amortissement du coût des services passés	-84,8	-0,1
(Gains)/pertes actuarielles sur autres régimes à long terme	-0,3	0,3
(Gains)/pertes liés à des réductions de régimes	-1,8	0,8
(Gains)/pertes liés à l'extinction des engagements	-3,1	-55,2
Coûts administratifs	2,3	1,9
Charge opérationnelle	-11,9	9,2
Coût de l'actualisation	123,8	176,5
Revenus d'intérêt	-94,5	-157,9
Charge financière nette	29,3	18,6
Charge nette périodique totale	17,4	27,8
Dont charge nette périodique liée aux régimes postérieurs à l'emploi	7,4	17,0
Dont charge nette périodique liée aux autres régimes à long terme	10,0	10,8
Variation des engagements au titre des régimes à prestations définies		
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 1 ^{er} janvier	3 835,7	4 281,2
Engagements au titre des autres régimes à long terme au 1 ^{er} janvier	52,7	56,1
Total des engagements au titre des régimes à prestations définies au 1^{er} janvier	3 888,4	4 337,3
Autres dettes financières courantes – reclassement	-	13,3
Effets de change	191,6	129,2
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	75,8	61,5
Coût de l'actualisation	123,8	176,5
Cotisations des salariés	12,7	10,2
Effet des modifications de régimes	-84,8	-0,1
Réductions des engagements	-1,8	0,8
Extinction des engagements	-28,3	-2 118,2
Regroupement d'entreprises/(cessions)	17,7	225,4
Prestations payées	-143,3	-138,2
(Gains)/pertes actuariels – changements d'hypothèses financières	-147,3	1 204,6
(Gains)/pertes actuariels – changements d'hypothèses démographiques	-22,7	2,4
(Gains)/pertes actuariels – effets d'expérience	-9,0	-16,3
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre	3 872,8	3 888,4

La durée moyenne pondérée de l'obligation est de 17,6 ans.

(en millions d'euros)

31 décembre 2015 31 décembre 2014

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Variation de la juste valeur des actifs de régime		
Juste valeur des actifs de régime au 1er janvier	2 770,2	3 942,1
Effets de change	170,1	116,7
Rendement financier réel des actifs de régime	-5,6	672,8
Cotisations employeur	53,3	170,5
Cotisations des salariés	12,7	10,2
Prestations payées par les fonds externes	-99,3	-102,0
Extinction des engagements	-25,2	-2 063,0
Regroupement d'entreprises/(cessions)	9,8	24,8
Coûts administratifs	-2,3	-1,9
Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre	2 883,7	2 770,2
Rapprochement avec les montants reconnus dans les états financiers (tous régimes)		
Situation financière nette – régimes postérieurs à l'emploi	-948,8	-1 077,7
Situation financière nette – autres régimes à long terme	-40,3	-40,5
Autres éléments non reconnus (plafonnement des actifs)	-4,0	-3,5
Charges (à payer)/payées d'avance	-993,1	-1 121,7
Dont provision pour avantages de retraite et assimilés	-1 121,6	-1 258,1
Dont immobilisations financières non courantes	128,5	136,4
Variation du montant reconnu dans les états financiers (tous régimes)		
Montant reconnu à l'ouverture	-1 121,7	-398,1
Autres dettes financières courantes – reclassement	-	-13,3
Charge nette périodique	-17,4	-27,8
Prestations payées par l'employeur	44,0	36,2
Cotisations versées par l'employeur	53,3	170,5
Regroupement d'entreprises/(cessions)	-7,9	-200,6
Montants comptabilisés en autres éléments du résultat global	78,1	-676,1
Autres (effets de change)	-21,5	-12,5
Montant reconnu à la clôture	-993,1	-1 121,7

L'évolution des principaux plans au Royaume-Uni et en Allemagne a été la suivante :

(en millions d'euros)	Plans de retraite au Royaume-Uni	Principaux plans de retraite en Allemagne
Rapprochement avec les montants reconnus dans les principaux plans :		
Montant reconnu à l'ouverture	-211,4	-399,2
Charge nette périodique	6,1	5,1
Prestations et cotisations payées par l'employeur	50,0	8,0
Regroupement d'entreprises	-	6,3
Montants comptabilisés en autres éléments du résultat global	-14,4	64,3
Autres (effets de change)	-15,9	-
Montant reconnu à la clôture	-185,6	-315,5
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre	-2 361,2	-669,6
Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre	2 175,6	354,1
Montant reconnu à la clôture	-185,6	-315,5

Les engagements partiellement ou totalement préfinancés à travers des fonds externes (fonds de pension, etc.) s'élevaient, au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, à respectivement 3 500,1 millions d'euros et 3 403,2 millions d'euros, soit plus de 90% des engagements du Groupe au 31 décembre 2015.



Hypothèses actuarielles

Les engagements ont été évalués par des actuaires indépendants, sur la base d'hypothèses mises à jour régulièrement.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	Royaume-Uni		Zone euro	
	2015	2014	2015	2014
Taux d'actualisation au 31 décembre	3,90%	3,70%	2,05% ~ 2,65%	1,60% ~ 2,20%
Hypothèse d'augmentation future des salaires au 31 décembre	3,10%	3,00%	1,75%	1,75%

Les taux d'actualisation les plus élevés pour la zone euro sont utilisés pour les régimes dont la maturité moyenne est supérieure à 15 ans.

L'hypothèse d'inflation est utilisée pour déterminer l'impact de l'indexation des retraites en cours de paiement ou des augmentations de salaires selon les règles propres à chaque plan.

La sensibilité des engagements de retraites des principaux régimes aux hypothèses de taux d'actualisation et d'inflation est la suivante :

	Taux d'actualisation +25pts	Taux d'inflation +25pts
Plans de retraite au Royaume-Uni	-4,8%	+4,2%
Principaux plans de retraite en Allemagne	-4,0%	+2,7%

Ces analyses de sensibilité sont basées sur des calculs effectués par des actuaires indépendants et n'incluent pas les effets croisés de chacune des hypothèses, mais incluent les effets que

les hypothèses d'inflation ont sur les hypothèses d'augmentation des salaires au Royaume-Uni.

Actifs de régime

Ces actifs se décomposent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actions	18%	18%
Obligations	70%	73%
Immobilier	5%	4%
Liquidités et assimilés	1%	0%
Autres	6%	5%

Parmi ces actifs, 89% ont fait l'objet d'une valorisation sur la base de valeurs de marché, 7% d'actifs essentiellement composés d'immobilier, d'actions non cotées ou de participations dans des projets d'infrastructure sont valorisés par les gestionnaires externes, enfin 4% des actifs correspondent à la valeur de polices d'assurance.

Une part significative du portefeuille obligataire et des swaps de taux concourent au programme de couverture mis en œuvre par les fonds de pension britanniques d'Atos, qui vise à couvrir une part importante des obligations de financement. Aucun régime n'est couvert contre le risque de longévité.

Au sein du total des actifs, les titres Atos ou actifs utilisés par Atos ne sont pas significatifs.

Situation des régimes de retraite au Royaume-Uni et impact sur les cotisations 2016

Le Groupe s'attend à contribuer à hauteur de 50,8 millions d'euros à ses fonds de pensions britanniques au cours du prochain exercice contre 48,7 millions d'euros en 2015.

Charges constatées d'avance au bilan

L'actif net de 128,2 millions relatif à l'un des plans au Royaume-Uni, est justifié par la capacité du Groupe à en obtenir le remboursement, conformément à l'interprétation IFRIC 14.

Impacts nets sur les états financiers 2015

L'impact net des régimes à prestations définies sur les états financiers du Groupe est le suivant :

(en millions d'euros)	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total
Marge opérationnelle	20,4	-7,4	13,0	0,4	-5,1	-4,7
Autres produits et charges opérationnels	0,4	-1,5	-1,1	-0,2	-4,3	-4,5
Résultat financier	-28,2	-1,1	-29,3	-17,2	-1,4	-18,6
Impact total sur le compte de résultat	-7,4	-10,0	-17,4	-17,0	-10,8	-27,8

Note 21 Provisions

(en millions d'euros)	31 décembre 2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupement d'entreprises	Autres*	31 décembre 2015	Courantes	Non courantes
Réorganisation	101,7	29,6	-79,7	-12,8	1,4	1,7	41,9	39,1	2,8
Rationalisation	33,6	4,2	-12,4	-1,9	1,5	-1,3	23,7	7,5	16,2
Engagements sur projets	114,1	44,0	-60,9	-30,2	36,4	5,8	109,2	91,2	18,0
Risques et litiges	108,3	25,0	-15,1	-46,5	35,3	4,8	111,8	62,0	49,8
TOTAL PROVISIONS	357,7	102,8	-168,1	-91,4	74,6	11,0	286,6	199,8	86,8

* Le mouvement Autres correspond principalement à des ajustements de conversion des devises.

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupement d'entreprises	Autres*	31 décembre 2014	Courantes	Non courantes
Réorganisation	58,0	55,5	-54,5	-11,6	49,5	4,8	101,7	98,7	3,0
Rationalisation	42,3	5,6	-12,6	-7,3	6,2	-0,6	33,6	17,9	15,7
Engagements sur projets	117,8	47,2	-56,7	-26,9	32,4	0,3	114,1	100,2	13,9
Risques et litiges	84,3	16,0	-19,2	-21,1	48,3	-	108,3	47,1	61,2
TOTAL PROVISIONS	302,4	124,3	-143,0	-66,9	136,4	4,5	357,7	263,9	93,8

* Le mouvement Autres correspond principalement à des ajustements de conversion des devises.

Réorganisation

Suite à la mise en place de nouveaux plans de réorganisation menés en vue d'améliorer la productivité et l'efficacité du Groupe, de nouvelles provisions ont été comptabilisées pour un montant de 29,6 millions d'euros. Elles ont principalement concerné l'Allemagne pour 10,2 millions d'euros et les Pays-Bas pour 5,0 millions d'euros.

Les reprises de provisions de 79,7 millions d'euros concernaient principalement le plan de réorganisation ONE Bull dans les anciennes entités Bull (22,9 millions d'euros), ainsi que l'optimisation des effectifs aux Pays-Bas (12,2 millions d'euros) et en Allemagne (28,7 millions d'euros).

Rationalisation

Les nouvelles provisions se sont élevées à 4,2 millions d'euros et provenaient essentiellement de la rationalisation des locaux en Allemagne (1,4 million d'euros).

Les reprises de provisions utilisées, d'un montant de 12,4 millions d'euros, concernaient principalement les loyers et les coûts de remise en état de bureaux fermés aux Pays-Bas (4,0 millions d'euros), au Royaume-Uni (3,7 millions d'euros) et en Allemagne (2,3 millions d'euros).



Engagements sur projets

La charge de 44,0 millions d'euros de provisions sur projets clients a été essentiellement utilisée au Royaume-Uni (18,3 millions d'euros), en Europe de l'est et Europe centrale (7,6 millions d'euros) et en Allemagne (6,0 millions d'euros).

Les 60,9 millions de consommations ont principalement concerné le Royaume-Uni (25,8 millions d'euros), la France (17,6 millions d'euros) et l'Europe de l'est et l'Europe centrale (8,6 millions d'euros).

Les reprises de provisions sur projets non utilisées pour 30,2 millions d'euros ont reflété une réduction du montant des

pertes sur des anciens contrats, suite à une conduite proactive des projets ou à une clôture anticipée.

Risques et litiges

Les provisions pour risques et litiges de 111,8 millions d'euros, ont inclus plusieurs litiges à long terme tels que des contentieux fiscaux et sociaux, des litiges sur des garanties données sur cessions et autres conflits avec des clients et des fournisseurs.

Le service juridique gère attentivement ces cas avec pour objectif de réduire au maximum le passif final.

Note 22 Passifs financiers

(en millions d'euros)	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emission obligataire	-	600,0	600,0	-	-	-
Prêts bancaires	-	580,0	580,0	-	480,0	480,0
Titrisation	10,0	-	10,0	10,0	-	10,0
Contrats de location-financement	25,2	25,5	50,7	2,7	5,3	8,0
Autres passifs financiers	107,9	5,3	113,2	90,4	42,8	133,2
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	143,1	1 210,8	1 353,9	103,1	528,1	631,2

Passifs financiers libellés en devises étrangères

La valeur comptable des passifs financiers du Groupe en monnaies étrangères se présente comme suit :

(en millions d'euros)	EUR	Autres devises	Total
31 DÉCEMBRE 2015	1 278,0	75,9	1 353,9
31 décembre 2014	575,8	55,4	631,2

Juste valeur et taux d'intérêt effectif des passifs financiers

La juste valeur des prêts bancaires est, du fait qu'ils soient pour l'essentiel composés de prêts à taux d'intérêt variables, considérée comme étant proche de la valeur comptable. La valeur comptable des autres éléments des passifs financiers est considérée comme la meilleure estimation de leur juste valeur, la différence entre la juste valeur et la valeur comptable n'étant pas significative.

Echéancier des passifs financiers non courants

(en millions d'euros)	2017	2018	2019	2020	> 2020	Total
Emission obligataire	-	-	-	600,0	-	600,0
Prêts bancaires	-	-	-	580,0	-	580,0
Contrats de location-financement	14,8	7,4	2,1	0,3	0,9	25,5
Autres passifs financiers	0,9	0,1	-0,8	0,2	4,8	5,2
PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2015	15,7	7,5	1,3	1 180,5	5,7	1 210,7

(en millions d'euros)	2016	2017	2018	2019	> 2019	Total
Prêts bancaires	-	-	-	480,0	-	480,0
Contrats de location-financement	2,0	1,2	0,9	0,1	1,1	5,3
Autres passifs financiers	29,0	3,7	2,8	1,7	5,6	42,8
PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2014	31,0	4,9	3,7	481,8	6,7	528,1

Hypothèses retenues pour la construction de l'échéancier des passifs

Les passifs financiers ont été évalués sur la base :

- du taux de change au 31 décembre 2015, et
- des taux d'intérêt présentés ci-après.

Les taux d'intérêt effectifs au 31 décembre 2015 ont été les suivants :

(en millions d'euros)	Valeur d'apport	Juste valeur	Taux d'intérêt effectif
Emission obligataire	600,0	600,0	2,64%
Prêts bancaires	580,0	580,0	1,59%
Contrats de location-financement	50,7	50,7	6,15%
Autres passifs financiers	123,2	123,2	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	1 353,9	1 353,9	

Variation de l'endettement net sur l'exercice

(en millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Trésorerie/(Endettement) net(te) en début de période	989,1	905,4
Souscription de nouveaux emprunts	-568,0	-182,6
Emission obligataire	-600,0	-
Remboursement d'emprunts à long et moyen termes	489,8	47,9
Variation de trésorerie à court terme	279,0	256,1
Nouveaux contrats de location-financement	-0,2	-0,2
Emprunts à long et moyen termes des sociétés cédées au cours de la période	-0,3	-
Emprunts à long et moyen termes des sociétés acquises au cours de la période	-46,7	-85,0
Incidence des variations de cours des monnaies étrangères sur les emprunts à long et moyen termes	43,6	42,5
Participation des salariés en France transférée en fonds d'emprunt	-0,3	-1,0
Autres mouvements liés aux opérations de financement	7,1	6,0
Trésorerie/(Endettement) net(te) en fin de période	593,1	989,1

Note 23 Juste valeur et caractéristiques des instruments financiers

(en millions d'euros)	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Contrats de change à terme	9,5	-13,4	13,4	-9,0
Taux d'intérêt à terme sur contrats	-	-	-	-3,9
S'analysant comme :				
Non courants	1,4	-4,7	3,2	-8,3
Courants	8,1	-8,7	10,2	-4,6

La juste valeur des instruments financiers est fournie par les contreparties bancaires.

Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêt

Le Groupe bénéficie de prêts bancaires à taux variable à hauteur de 580,0 millions d'euros (contre 480,0 millions d'euros au 31 décembre 2014), qui l'exposent au risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêt. Pour diminuer son exposition à ce risque, le Groupe a recours, auprès d'établissements financiers, à des swaps de taux qui lui permettent d'échanger le taux variable d'une partie de son endettement financier en taux fixe. La juste valeur des instruments financiers permettant de couvrir l'endettement financier à taux variable est éligible à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

Jusqu'au 30 novembre 2015, le Groupe détenait des contrats d'échange de taux pour la couverture de l'exposition au risque

de taux d'intérêt. Les contrats d'échange de taux étaient utilisés sur une partie de la facilité de crédit pour un montant de 280,0 millions d'euros. Ces instruments sont arrivés à maturité en novembre 2015.

Exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente l'exposition du Groupe au risque de taux sur la base des engagements d'endettement futurs. L'exposition au taux variable après couverture est d'environ 593,1 millions d'euros au 31 décembre 2015. En supposant que la structure (trésorerie/endettement à taux variable/couvertures) reste stable sur toute la durée du prêt, une augmentation de 1,0% de l'Euribor 1 mois aurait un impact positif sur les frais financiers de 5,9 millions d'euros.

(en millions d'euros)	Notes	Exposition au risque		Total
		Inférieur à 1 an	Supérieur à 1 an	
Prêts bancaires	Note 22	-	-580,0	-580,0
Titrisation	Note 22	-10,0	-	-10,0
Autres		-34,6	-5,3	-39,9
Total des passifs		-44,6	-585,3	-629,9
Disponibilités et équivalents de trésorerie	Note 18	1 946,8	-	1 946,8
Découverts		-73,1	-	-73,1
Total trésorerie et équivalents de trésorerie net*		1 873,7	-	1 873,7
Position nette après gestion du risque		1 829,1	-585,3	1 243,8
Emission obligataire	Note 22	-	-600,0	-600,0
Contrats de location-financement	Note 22	-25,2	-25,5	-50,7
Dette totale nette après gestion du risque				593,1

* Dépôts à vue (certificats de dépôts), SICAV monétaires et découverts.

Risque de liquidité

Le 2 juillet 2015, Atos a annoncé le succès du placement de son émission obligataire d'un montant de 600,0 millions d'euros et d'une durée de cinq ans. L'emprunt obligataire porte intérêt au taux fixe de 2,375% et n'inclut pas de ratio bancaire. Le Groupe Atos et l'emprunt obligataire n'ont pas de notation de crédit.

Le 6 novembre 2014, Atos a signé avec un syndicat d'établissements financiers une nouvelle facilité de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 1,8 milliard d'euros, à échéance novembre 2019. Atos dispose d'une option d'extension de la maturité de la facilité de crédit jusqu'en novembre 2021.

La première option d'extension de la maturité d'une année a été levée au cours de l'année 2015. La nouvelle facilité de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 1,8 milliard d'euros a donc une échéance à novembre 2020. Atos se réserve le droit de lever en 2016 la seconde option d'extension pour une année jusqu'en novembre 2021. La facilité de crédit est utilisable pour financer les besoins généraux du Groupe, et remplace la facilité de crédit existante d'un montant de 1,2 milliard d'euros, mise en place en avril 2011.

La facilité de crédit renouvelable inclut un ratio financier défini comme le ratio de levier financier consolidé (endettement net divisé par la marge opérationnelle avant dépréciations et amortissements) et ne pouvant être supérieur à 2,5.

Le 18 juin 2013, Atos a renouvelé son programme de titrisation pour une période de cinq ans pour un montant maximum de créances titrisées de 500,0 millions d'euros et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros.

Ce nouveau programme de titrisation est structuré en deux compartiments appelés « ON » et « OFF » :

- le compartiment « ON » similaire au précédent programme (les créances sont inscrites au bilan du Groupe) est le compartiment par défaut dans lequel les créances sont cédées. L'utilisation de ce compartiment a été faite à son seuil minimal ;
- le compartiment « OFF » est conçu de manière à ce que le risque crédit (insolvabilité et retard de paiement) associé aux créances cédées des débiteurs éligibles au programme soit entièrement transféré au cessionnaire.

Le calcul au 31 décembre 2015 des ratios financiers cités ci-dessus est détaillé de la manière suivante :

Nature des ratios bancaires	Obligations bancaires	Ratios du Groupe 31 décembre 2015	Ratios du Groupe 31 décembre 2014
Effet de levier (endettement net/EBO*)	ne doit pas être supérieur à 2,5	-0,49	-1,08
Ratio de couverture d'intérêts (Marge opérationnelle/Coût net de la dette financière)	ne doit pas être inférieur à 4,0	50,79	45,88

* EBO : Excédent Brut Opérationnel égal à la marge opérationnelle retraitée des éléments non cash.

Risque de change

Atos opère dans 72 pays. Cependant, dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie du pays dans lequel il fournit les services, limitant ainsi son exposition au risque de change. Lorsque tel n'est pas le cas, le Groupe a recours à des instruments de couverture, comme des contrats à terme ou les swaps de devises pour minimiser le risque.

La valeur nette comptable des actifs et des dettes monétaires libellés en devises étrangères se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	EUR		GBP		USD	
Actifs	79,8	92,1	45,5	30,3	156,7	60,2
Passifs	221,2	153,8	74,7	10,4	67,3	23,8
Impact des taux de change avant couverture	-141,4	-61,7	-29,2	19,9	89,4	36,4
Couverture	0,0	0,0	0,0	0,0	-3,8	-22,6
Impact du taux de change après couverture	-141,4	-61,7	-29,2	19,9	85,6	13,8

Analyse de sensibilité des devises étrangères

Le Groupe est principalement exposé aux fluctuations de la livre sterling et du dollar américain face à l'euro.

Le tableau ci-dessous détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation ou diminution de 5% de la devise à laquelle le

Groupe est exposé contre les autres devises étrangères. L'analyse de sensibilité a été menée sur les éléments monétaires libellés en devises étrangères comptabilisés au bilan en date de clôture. Leur conversion en euro à la date de clôture a été ajustée pour prendre en compte une augmentation de 5% du taux de conversion de la devise analysée.

(en millions d'euros)	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	EUR		GBP		USD	
Compte de résultat	-7,1	-3,1	-1,5	1,0	4,3	0,7



Comptabilité de couverture

Les écarts entre les échéances des instruments financiers et la période sur laquelle les flux de trésorerie sont attendus ne sont pas significatifs.

Au 31 décembre 2015, les instruments dérivés sont utilisés pour la couverture de risques transactionnels tels que les risques de change et le risque de taux d'intérêts. Toutefois, d'un point de vue comptable, la plupart de ces instruments dérivés sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie.

La désignation des instruments par monnaie étrangère se décompose comme suit :

(en millions d'euros) Instruments	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Juste valeur	Nominal	Juste valeur	Nominal
Couverture de flux de trésorerie				
Taux d'intérêt				
SWAP	-	-	-3,9	280,0
Change				
Contrats à terme en USD	-7,5	40,4	-6,1	62,6
Contrats d'options USD	-	-	-	0,4
Contrats à terme en INR	4,9	81,5	4,5	104,4
Contrats à terme en HKD	-	-	0,3	0,8
Forward contracts KRW	0,1	3,4	-	-
Contrats à terme en THB	-0,2	5,9	0,3	5,4
Contrats à terme en MYR	-0,4	4,2	-0,1	1,7
Contrats à terme en PLN	-0,9	51,9	-0,5	57,9
Contrats à terme en PHP	-0,2	4,0	-	-
Forward contracts RON	-0,4	23,6	-	-
Contrats à terme en MAD	-	-	-	3,2
Contrats à terme en CNY	-	-	-0,1	2,0
Contrats à terme en CNH	-0,1	0,5	-	-
Contrats à terme en TRY	-	-	0,3	6,3
Contrats à terme en BRL	-2,0	6,3	-0,8	16,1
Contrats à terme en JPY	-0,2	1,6	-0,6	2,3
Transactions				
Change				
Contrats à terme en USD	0,0	16,2	0,5	55,0
Contrats à terme en GBP	-	-	0,1	13,6
Contrats à terme en INR	3,0	49,7	6,5	50,5
Contrats à terme en THB	-	-	0,1	0,7
Contrats à terme en HKD	-	-	0,1	0,1
Contrats à terme en CHF	-	-	-	0,2
Contrats à terme en CZK	-	-	-	0,4
Contrats à terme en HUF	-	-	-	0,5
Contrats d'options en JPY	-	-	-0,1	0,3
Contrats à terme en RON	-	-	-	2,0
Contrats à terme en PLN	-	-	-	1,0
Contrats à terme en MAD	-	-	-	3,2

Les justes valeurs (nettes d'impôts) des instruments de couverture de flux futurs constatées directement en capitaux propres au 31 décembre 2015 se sont élevées à -2,1 millions d'euros, avec une variation de +2,9 millions d'euros (nette d'impôt) sur l'exercice.

Note 24 Fournisseurs et comptes rattachés

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dettes fournisseurs	1 606,3	1 396,0
Dettes fournisseurs d'immobilisations	-0,8	1,0
Dettes fournisseurs	1 605,5	1 397,0
Paiements d'avance nets	-6,3	-24,9
Charges constatées d'avance	-310,5	-200,9
TOTAL	1 288,7	1 171,2
Ratio fournisseur en nombre de jours (DPO)	75	78

L'échéance des dettes fournisseurs et comptes rattachés est à moins d'un an.

Note 25 Autres passifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Avances et acomptes reçus sur commandes clients	53,2	87,1
Personnel et comptes rattachés	577,8	555,2
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	231,6	201,5
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	350,2	306,3
Produits constatés d'avance	565,7	438,2
Autres dettes d'exploitation	237,3	233,3
TOTAL	2 015,8	1 821,6

L'échéance des « Autres passifs courants » est à moins d'un an à l'exception des produits constatés d'avance dont l'échéance peut varier en fonction des termes spécifiques des contrats.



Note 26 Tableau de flux de trésorerie consolidé

Investissements financiers nets

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		
Xerox ITO	-812,0	-
Bull (100% des actions Bull)	-	-602,7
Cambridge Technology Partners (Europe centrale et de l'Est)	-	-21,0
SIT (Autriche)	-	2,2
Dépôts et garanties	-2,5	-1,0
Autres	-6,2	-11,0
Total décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-820,7	-633,5
Trésorerie des sociétés acquises durant la période		
Xerox ITO	10,9	-
Bull	-	-9,5
Cambridge Technology Partners (Europe centrale et de l'Est)	-	5,8
Total trésorerie des sociétés acquises durant la période	10,9	-3,7
Encaissements liés aux cessions financières		
Activité « Médecine du travail »	15,8	-
Proservia	-12,4	-
Dépôts et garanties	1,2	4,4
Autres	4,9	4,6
Total Encaissements liés aux cessions financières	9,5	9,0
Trésorerie des sociétés cédées durant l'exercice		
Autres	-0,3	-
Total trésorerie des sociétés cédées durant l'exercice	-0,3	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	2,5	2,5
Total dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	2,5	2,5
INVESTISSEMENTS FINANCIERS NETS	-798,1	-625,7

Note 27 Engagements hors bilan

Engagements contractuels

Le tableau ci-dessous présente les paiements minima futurs pour les exercices à venir au titre d'obligations et d'engagements fermes. Les montants inscrits en passifs financiers et en contrats de location-financement sont présentés au bilan du Groupe.

(en millions d'euros)	31 décembre 2015	Échéances			31 décembre 2014
		< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans	
Emission obligataire	600,0	-	600,0	-	-
Prêts bancaires	580,0	-	580,0	-	480,0
Contrats de location-financement	50,7	25,2	24,6	0,9	8,0
Comptabilisés au bilan	1 230,7	25,2	1 204,6	0,9	488,0
Contrats de location simple terrains, constructions, agencements	867,8	164,9	489,3	213,6	847,4
Contrats de location simple matériel informatique	210,9	101,7	109,2	-	87,8
Contrats de location simple autres immobilisations	75,4	39,9	35,5	-	89,1
Obligations d'achat irrévocables (> 5 ans)	62,4	23,9	33,1	5,4	84,3
Engagements	1 216,5	330,4	667,1	219,0	1 108,6
TOTAL	2 447,2	355,6	1 871,7	219,9	1 596,6
Engagements financiers reçus (crédit syndiqué)	1 220,0	-	1 220,0	-	1 320,0
TOTAL REÇUS	1 220,0	-	1 220,0	-	1 320,0

Les engagements financiers reçus correspondent exclusivement à la ligne de crédit non utilisée du crédit syndiqué d'un montant global accordé de 1,8 milliard d'euros.

Garanties commerciales

(en millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Garanties bancaires	198,9	251,9
• Opérationnelles – Performance	145,9	163,7
• Opérationnelles – Appels d'offres	21,5	26,1
• Opérationnelles – Avances sur paiement	19,7	47,4
• Financières ou autres	11,8	14,7
Garanties parentales	5 501,3	4 154,8
• Opérationnelles – Performance	5 447,0	4 077,3
• Opérationnelles – Orientées autres business	54,3	77,5
Nantissements	1,5	5,2
TOTAL	5 701,7	4 411,9

Pour divers contrats à long terme, le Groupe émet des garanties de performance à ses clients. Ces garanties limitées se sont élevées à 5 447,0 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 4 077,3 millions d'euros à fin décembre 2014. Cette augmentation de 1 369,7 millions d'euros est principalement due à l'émission en 2015 de nouvelles garanties de performance pour un total de 1 184,4 millions d'euros suite à l'acquisition des activités ITO de Xerox ainsi qu'à l'émission d'une garantie parentale pour BASF SE en Allemagne pour 100,0 millions d'euros.

Dans le cadre du contrat signé par Atos IT Services UK Limited avec le Comité international olympique (CIO), Atos SAE (Espagne) a accordé une garantie de performance au CIO dans le cas où l'entité Atos signataire du contrat (ou tout autre société affiliée à qui tout ou partie des droits et obligations auraient pu être attribués) serait incapable de fournir les services prévus au contrat.

Concernant la facilité de crédit renouvelable multidevise signée en novembre 2014, Atos SE a garanti au consortium de banques représenté par BNP Paribas de couvrir jusqu'à 660,0 millions d'euros les obligations de ses filiales, Atos Telco Services B.V. et Atos International B.V.

Atos SE a donné une garantie de 204,0 millions d'euros à Ester Finance dans le cadre d'un programme de titrisation impliquant certaines de ses filiales.

Par ailleurs, Atos SE et Atos International B.V. ont donné à plusieurs de leurs filiales des garanties de support financier pour se conformer aux réglementations locales.

Dans le cadre de l'accord général avec Siemens relatif au transfert des engagements en matière de retraite au Royaume-Uni, le Conseil d'Administration d'Atos SE, lors de sa réunion du 29 mars 2011, a accepté de fournir une garantie d'une durée de 20 années au fonds de pension Atos 2011 mise en place pour faciliter le transfert. Le montant maximum de cette garantie s'élève à 200,0 millions de livres sterling.

Enfin, dans le cadre des négociations portant sur l'indexation des fonds de pension au Royaume-Uni (« UK APF »), le Conseil d'Administration d'Atos SE, dans sa réunion en date du 17 décembre 2015, a autorisé l'octroi d'une garantie parentale au bénéficiaire d'Atos Pension Schemes Limited en sa qualité de fiduciaire. En vertu de la garantie, Atos SE devra garantir les obligations des employeurs promoteurs du UK APF (actuellement Atos IT UK Limited et Atos IT Services UK Limited) de procéder à certains paiements auprès du UK APF. Le montant maximum de la garantie est de 150 millions de livres (soit 204,6 millions d'euros).



Note 28 Parties liées

Les parties liées incluent :

- les entités qui sont contrôlées par le Groupe, les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ou celles qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe ; et
- la Direction du Groupe définie comme les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler l'activité du Groupe, notamment les membres du Conseil d'Administration ainsi que les Directeurs Généraux Adjoints.

Les transactions entre Atos SE et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Il n'y a pas eu de transactions entre le Groupe, les entités définies ci-avant et la Direction du Groupe en 2015.

Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ainsi que des Directeurs Généraux Adjoints

Les principaux dirigeants du Groupe ont été rémunérés comme suit pendant l'exercice :

(en millions d'euros)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Avantages court terme	6,6	5,2
Cotisations versées par employeur et autres taxes	3,4	4,8
Avantages postérieurs à l'emploi	3,6	2,9
Options de souscription d'actions et plans d'actions gratuites	4,3	3,1
TOTAL	17,9	16,0

En 2015, la Direction Générale comprend un Directeur Général supplémentaire. La taxe exceptionnelle sur les hautes rémunérations instituée en France par la loi de finance pour 2014 ne s'applique plus en 2015.

Les avantages à court terme incluent les salaires, primes et les avantages en nature. Les bonus correspondent à la charge totale

reflétée dans le compte de résultat incluant les bonus effectivement payés durant l'année, les provisions relatives à l'exercice 2015 et les reprises relatives aux années précédentes.

Au cours de l'année, le Groupe n'a octroyé ou reçu aucune garantie d'aucun membre dirigeant.

Note 29 Evènements postérieurs à la date de clôture

Unify

Le 20 janvier 2016, Atos a finalisé l'acquisition d'Unify annoncée en novembre 2015, le n° 3 mondial des solutions de communication intégrées. Cette acquisition devrait permettre à Atos de créer une offre unique de services intégrés pour les communications unifiées et les capacités de traitement en temps réel optimisant la collaboration sociale, la transformation numérique et les performances commerciales de ses clients.

Unify fournit des logiciels et des services de communications intégrés qui améliorent le travail collaboratif, la transformation numérique et la performance opérationnelle des entreprises, à travers des solutions verticales spécialisées.

Avec 5 600 salariés et une présence dans plus de 60 pays, Unify réalise aujourd'hui 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

La contrepartie transférée initiale pour l'acquisition pour 100% d'Unify s'élève à 366,0 millions d'euros et est sujette à ajustements de prix.

Les activités des services d'Unify seront intégrées à la ligne de Service Infogérance à partir du 1^{er} février 2016 et les activités logicielles et plateformes seront comptabilisées en activité abandonnée.

Note 30 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2015 – principales sociétés [G4-30]

	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
HOLDING				
Atos SE		Société Mère consolidante		80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Atos International B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 – 3528 BJ Utrecht – Pays-Bas
Saint Louis Ré	100	IG	100	74, rue de Merl – L2146 Luxembourg
Atos International SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Bull SA	100	IG	100	Rue Jean-Jaurès – 78340 Les Clayes-sous-Bois
FRANCE				
Worldline SA	70,34	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Atos Intégration SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Diamis SA	60	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Mantis SA	100	IG	100	24, rue des Jeûneurs – 75002 Paris
Atos Infogérance SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Atos Consulting SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Atos A2B SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Atos Worldgrid	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
BlueKiwi Software SA	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Yunano	70	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Bull SAS	100	IG	100	Rue Jean-Jaurès – 78340 Les clayes-sous-bois
Amesys SAS	100	IG	100	655, avenue Galilée – 13794 Aix en Provence
Evidian SA	100	IG	100	Rue Jean-Jaurès – 78340 Les Clayes-sous-Bois
ALLEMAGNE				
Atos Worldline GmbH	70,34	IG	100	Hahnstraße 25 – 60528 Francfort – Allemagne
Atos GmbH	100	IG	100	Luxemburger Straße 3 – 45133 Essen – Allemagne
Atos IT Dienstleistung und Beratung GmbH	100	IG	100	Bruchstrasse 5 – 45883 Gelsenkirchen – Allemagne
Atos IT Solutions and Services GmbH	100	IG	100	Otto-Hahn-Ring 6 – 81739 Munich – Allemagne
Atos IT Solutions and Services Verwaltungs GmbH	100	IG	100	Otto-Hahn-Ring 6 – 81739 Munich – Allemagne
Bull GmbH	100	IG	100	Von-der-wettern-straße, 27 – 51149 Cologne – Allemagne
Energy4u GmbH	100	IG	100	Emmy-Noether-Straße 17 – 65627 Karlsruhe – Allemagne
Atos IT Services GmbH	100	IG	100	Stinnes-Platz 1 45 472 Mülheim an der Ruhr – Allemagne
PAYS-BAS				
Atos Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 – 3528 BJ Utrecht – Pays-Bas
Atos Telco Services B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 – 3528 BJ Utrecht – Pays-Bas
Atos Worldline B.V.	70,34	IG	100	Wolweverstraat 18 – 2984 AB Ridderkerk – Pays-Bas
EUROPE (AUTRES) – MOYEN-ORIENT – AFRIQUE				
Algérie				
Bull Algérie	100	IG	100	16 Rue Yehia El-Mazouni, El Biar – Alger – Algérie
Autriche				
Atos Information Technology GmbH	100	IG	100	Siemensstraße 92 – 1210 Vienne – Autriche
Atos IT Solutions and Services GmbH	100	IG	100	Siemensstraße 92 – 1210 Vienne – Autriche
TSG EDV-Terminal-Service GmbH	99	IG	100	Modecenterstraße 1 – 1030 Vienne – Autriche
Belgique				
Atos Belgium SA NV	100	IG	100	Da Vincilaan 5 – 1930 Zaventem – Belgique
Atos Worldline NV	70,34	IG	100	Chaussée de Haecht 1442 – B-1130 Bruxelles -Belgique
Bulgarie				
Atos IT Solutions and Services EOOD	100	IG	100	48 Sitnyakovo Blvd – Serdika Offices – 7th floor – Sofia Municipality – Oborishte District – 1505 Sofia – Bulgarie
Côte d'Ivoire				
Bull Côte d'Ivoire	100	IG	100	31 avenue Noguès – 01 BP 1580 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Danemark				
Atos IT Solutions and Services A/S	100	IG	100	Dybendalsvaenget 3 – 2630 Taastrup – Danemark
Croatie				



	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
Atos IT Solutions and Services d.o.o	100	IG	100	Heinzlova 69 – 10000 Zagreb – Croatie
République tchèque				
Atos IT Solutions and Services s.r.o.	100	IG	100	14000 Praha 4 – Doudlebská 1699/5 – République tchèque
Gabon				
Bull Gabon	100	IG	100	Immeuble ex-Sonagar – Boulevard Bord-de-Mer – BP 2260 Libreville – Gabon
Grèce				
Bull Integrated IT Solutions SA	100	IG	100	16, El. Venizelou ave. – 176 76 Kallithea – Grèce
Finlande				
Atos IT Solutions and Services oy	100	IG	100	Majurinkatu Kalkkipellontie 6 – 026050 Espoo – Finlande
Hongrie				
Bull Magyarorszag	100	IG	100	Szépvölgyi ut 43 – H- 1037 Budapest – Hongrie
Irlande				
Atos IT Solutions and Services Limited	100	IG	100	Fitzwilliam Court – Leeson Close – 2 Dublin – Irlande
Italie				
Atos Italia S.p.A.	100	IG	100	Via Caldera no. 21 – 20158 – Milan – Italie
Liban				
Bull SAL	100	IG	100	69 Rue Jal el Dib – Secteur 1 – BP 60208 – 12412020 Metn – Liban
Lituanie				
UAB « Bull Baltija »	100	IG	100	40 Gostauto Street – 01112 Vilnius – Lituanie
Luxembourg				
Atos Luxembourg PSF S.A.	100	IG	100	2, rue Nicolas Bové – L1253 Luxembourg
Maurice				
Bull Indian Ocean Limited	100	IG	100	C&R Court, 49, rue La Bourdonnais, PORT-LOUIS – Maurice
Madagascar				
Bull Madagascar SA	100	IG	100	12, rue Indira Gandhi – Tsaralalana BP 252 – Antananarivo – Madagascar
Maroc				
Atos IT Services	100	IG	100	Avenue Annakhil – Espace High-Tech, hall B, 5th floor – Hayryad Rabat – Maroc
Atos ITS Nearshore Center Maroc SARL	100	IG	100	Casablanca – shore 7, 1100 boulevard Al Qods – quartier Sidi Maârouf, – Casablanca – Maroc
Bull Maroc	100	IG	100	Casanearshore 1100, bd El Qods (Sidi Maârouf) 20270 Casablanca – Maroc
Namibie				
Bull Information Technology Namibia Pty. Ltd.	100	IG	100	C/o Deloitte & Touche – Namdeb Center, 10 Bulow street – PO Box 47 – Windhoek – Namibie
Pologne				
AMG.net	100	IG	100	29 rue de Lakowa – 90554 Lodz – Pologne
Atos IT Services SP ZOO	100	IG	100	Ul. Woloska 5Postepu 18 X p. (Taurus Neptun Building) 02-675 676 Varsovie – Pologne
Atos IT Solutions and Services SP. z.o.o.	100	IG	100	Ul. Woloska 5Postepu 18 X p. (Taurus Neptun Building) 02-675 676 Varsovie – Pologne
Portugal				
Atos Soluções e Serviços para Tecnologias de Informação, Unipessoal, Ltda	100	IG	100	Rua Irmaos Siemens – 1 e 1-A – 2700 172 Amadora – Portugal
Roumanie				
Atos IT Solutions and Services s.r.l.	100	IG	100	Calea Floreasca 169A – Sector 1 – 014459 Bucharest – Roumanie
Bull Romania s.r.l	100	IG	100	12 A Burghelea Street, 2nd district – 024032 Bucharest – Roumanie
Russie				
Siemens IT Solutions and Services LLC	100	IG	100	1st Kozhevnikeski per 6 – bld 1 – 115114 – Moscou – Russie
Sénégal				
Bull Sénégal	100	IG	100	Avenue Malick Sy – Immeuble Batimat – BP 3183 Dakar – Sénégal
Serbie				

	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
Atos IT Solutions and Services d.o.o.	100	IG	100	Pariske komune No. 22 – 11070 Belgrade – Serbie
Afrique du Sud				
Atos (PTY) Ltd	74	IG	100	204 Rivonia Road, Sandton private bag X 136 – Bryanston 2021 – Afrique du Sud
Espagne				
Mundivia SA	100	IG	100	Calle Real Consulado, s/n Polígono Industrial Candina – Santander 39011- Espagne
Worldline Iberia SA	70,34	IG	100	Avda. Diagonal, 210-218 – Barcelone 08018 – Espagne
Atos Consulting Canarias, SA	100	IG	100	Paseo Tomás Morales, 85 1º – Las Palmas de Gran Canaria 35004 – Espagne
Bull (España) SA	100	IG	100	Paseo de las Doce Estrellas, nº2 – Campo de las Naciones – 28042 Madrid – Espagne
Centro de Tecnologías Informáticas, SA	80	IG	100	Paseo de la Condesa de Sagasta, 6 Oficina 1 – León 24001 – Espagne
Infoservicios SA	100	IG	100	Albarracin 25 – Madrid 28037 – Espagne
Atos, Sociedad Anonima Espanola	100	IG	100	Albarracin 25 – Madrid 28037 – Espagne
Atos IT Solutions and Services Iberia S.L.	100	IG	100	Ronda de Europa 5 – 28760 Madrid – Espagne
Atos Worldgrid SI	100	IG	100	Real Consulado s/n – Poligono Industrial Candina – Santander 39011- Espagne
Desarrollo de Aplicaciones Especiales SA	100	IG	100	Juan de Oñías 1 – Madrid 28020 – Espagne
MSL Technology S.L.	50	IG	100	C/Marqués de Ahumada – 7 – 28028 Madrid – Espagne
Slovaquie				
Atos IT Solutions and Services s.r.o.	100	IG	100	Einsteinova 11 – 851 01 Bratislava – Slovaquie
Suède				
Atos IT Solutions and Services AB	100	IG	100	Johanneslundsvägen 12-14 – 194 87 Upplands Väsby – Suède
Suisse				
Atos AG	100	IG	100	Freilagerstrasse 28 – 8047 Zurich – Suisse
Cambridge Technology Partners Ltd	100	IG	100	Chemin de Précossy 27 – 1260 Nyon – Suisse
Turquie				
Atos Bilisim Danismanlik ve Musteri Hizmetleri Sanayi ve Ticaret A/S	100	IG	100	Yakacak Caddesi No : 111 – 18, 34870, Kartal, Istanbul – Turquie
Emirats Arabes Unis – Dubaï				
Atos FZ Llc	100	IG	100	Office G20 – Building DIC-9 Dubaï Internet City – PO Box.500437 Dubaï – Emirats Arabes Unis
ATOS FZ Llc Abu Dhabi Branch	100	IG	100	Office G20 – Building DIC-9 Dubaï Internet City – PO Box.500437 Dubaï – Emirats Arabes Unis
Arabie Saoudite				
Atos Saudia	49	Activités conjointes	49	P. O. Box # 8772 – Riyadh -11492 – Rouame d'Arabie Saoudite
Qatar				
ATOS Qatar Llc	100	IG	100	Sheikh Suhaim bin Hamad Street – No.89858 – Doha – Qatar
Egypte				
Atos IT SAE	100	IG	100	50 Rue Abbass El Akkad – Nasr city- Le Caire – Egypte
ROYAUME-UNI				
Atos Consulting Limited	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Atos IT Services Limited	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Atos IT Solutions and Services UK Limited	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Atos UK Holdings Limited	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Atos Esprit Limited	95	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Shere Limited	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Atos Scotland GP Limited*	100	IG	100	Collins House, Rutland Square – Edinburgh, EH1 2AA – Royaume-Uni
Atos Scotland LP*	100	IG	100	Collins House, Rutland Square – Edinburgh, EH1 2AA – Royaume-Uni
Atos APF Scotland GP Limited*	100	IG	100	3 Ponton Street – Edinburgh, EH3 9QQ – Royaume-Uni



	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
Atos APF Scotland LP*	100	IG	100	3 Ponton Street – Edinburgh, EH3 9QQ – Royaume-Uni
Atos ASPS Scotland GP Limited*	100	IG	100	3 Ponton Street – Edinburgh, EH3 9QQ – Royaume-Uni
Atos ASPS Scotland LP*	100	IG	100	3 Ponton Street – Edinburgh, EH3 9QQ – Royaume-Uni
Atos IT Outsourcing Services Limited	100	IG	100	Hortonwood 37, Telford, Shrops TF1 7GT – Telford, Shropshire – Royaume-Uni
Atos UK Holdings Ltd	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW1 3HG – Royaume-Uni
Atos International IT Holdings Ltd	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW1 3HG – Royaume-Uni
ASIE-PACIFIQUE				
Australie				
Atos (Australia) Pty. Ltd	100	IG	100	885 Mountain Highway 3153 Bayswater – Victoria – Australie
Chine				
Atos Covics Business Solutions Ltd	100	IG	100	No. 1 Building, No. 99, Qinjiang Rd-Shanghai-Chine
Atos Information Technology (China) Co. Ltd	100	IG	100	Room 05.161 – Floor 5 – Building E – No.7 – Zhonghuan Nanlu – Wangjing – Chaoyang District – Pékin – Chine
Atos Worldgrid Information Technology (Beijing) Co. Ltd	100	IG	100	Room 05.162 – Floor 5 – Building E – No.7 – Zhonghuan Nanlu – Wangjing – Chaoyang District – Pékin – Chine
Bull Information Systems (Beijing) Co. Ltd	100	IG	100	11/F, Jing Guang Centre Office – Building Hu Jia Lou Chao Yang District – 100 020 Beijing P.R – Chine
RTS Information Consulting (Chengdu) Co. Ltd	100	IG	100	99# Tianhua Yilu of High-Tech 610041 Chengdu – Chine
Hong Kong				
Atos Information Technology HK Ltd	100	IG	100	8/F Octa Tower – 8 Lam Chak Street – Kowloon Bay – Kowloon- Hong Kong
Bull Information Systems (Hong Kong) Limited	100	IG	100	RM 1401 – Hutchison House – 10, Harcourt Road – Hong Kong
Inde				
Atos India Private Limited	100	IG	100	Godrej & Boyce Complex – Plant 5 – Pirojshanagar – LBS Marg – Vikhroli(W) – Mumbai – 400079 – Inde
Atos Worldline India Private Ltd	70,34	IG	100	701, Interface 11 – Malad (West) – Mumbai 400064 – Inde
Atos IT Services Private Limited	99,99	IG	100	Inv Buil Inter Techn•Prk Witfd – 560066 Bangalore – Inde
Indonésie				
PT Worldline International Indonesia	70,34	IG	100	Wisma Keiai #1707 – Jalan Jenderal Sudirman Kav 3 – Jakarta 10220 Indonésie
Japon				
Atos KK	100	IG	100	20 F, Shinjuku ParkTower – Nishi Shinjuku 3 – 7 -1 – Shinjuku – ku – Tokyo – Japon
Evidian-Bull Japan KK	100	IG	100	Cerulean Tower 15F – 26-1 Sakuragaoka-cho – Shibuya-ku – Tokyo – Japon
Malaisie				
Atos Services (M) Sdn Bhd	100	IG	100	16-A (1st Floor) Jalan Tun Sambanthan – 3 Brickfields – 50470 Kuala Lumpur – Malaisie
Philippines				
Atos Information Technology Inc.	99,94	IG	100	23/F Cyber One Building – Eastwood City – Cyberpark – 1110 Libis, Quezon City – Philippines
Atos Global Delivery Center Philippines, Inc.	100	IG	100	8th Floor, Two E-Com Center, Palm Coast Ave., Mall of Asia Complex, 1110 Pasay City – Philippines
Singapour				
Atos Information Technology (Singapore) Ptd Ltd	100	IG	100	620A Lorong 1 Toa Payoh – TP4 Level 5 – 319762 Singapour
Amesys Singapour PTE Ltd	100	IG	100	988 Toa Payoh North #08-01 – Crystal Time Building – 319002 Singapour
Taiwan				
Atos (Taiwan) Ltd	100	IG	100	5F, No.100, Sec.3, Min Sheng E. Road, Taipei 105 – Taiwan – R.O.C.
Bull Information Systems (Taiwan) Limited	100	IG	100	5F, No 100 Sec 3, Min Sheng E. Road – Taipei -Taiwan
Thaïlande				
Atos IT Solutions and Services Ltd	100	IG	100	2922/339 Charn Issara Tower II 36th Floor – New Petchburi Road Bangkapi – Huay Kwang 10310 Bangkok – Thaïlande
AMERIQUES				

	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
Argentine				
Atos Argentina SA	100	IG	100	Cnel. Manuel Arias 3751, piso 18, PB, C.A.B.A.- C1430DAL - Argentine
Atos IT Solutions and Services SA	70,34	IG	100	Cnel. Manuel Arias 3751, piso 18, PB, C.A.B.A.- C1430DAL - Argentine
Bull Argentina SA	100	IG	100	Manuela Saenz 323 5to. Piso Of. 506 - C 1107 bpa - Buenos aires - Argentine
Brésil				
Atos Brasil Ltda	100	IG	100	Rua Wemer Von Siemens - 111 - Prédio 6, 5º andar - Parte A - Bairro Lapa - CEP : 05069-900 - Município de São Paulo - Estado de São Paulo - Brésil
Atos Serviços de Tecnologia da Informação do Brasil Ltda	100	IG	100	Rua WernerVon Siemens - 111 - Prédio 6 - 5º andar - Parte C - Lapa - CEP :05069-900 - Município de São Paulo - Estado de São Paulo - Brésil
Atos Soluções e serviços de tecnologia da informação LTDA	100	IG	100	Rua Werner Von Siemens, 111 - Prédio 6 - Lapa - Sao Paulo -SP - CEP 05069-900 - Brésil
Bull Ltda.	100	IG	100	Rua Werner Von Siemens, 111 - Prédio 6 - Lapa - Sao Paulo -SP - CEP 05069-900 - Brésil
Canada				
Atos IT Solutions and Services Inc.	100	IG	100	6375 Shawson Drive - L5T 1S7 Mississauga - Ontario - Canada
Amesys Canada Inc.	100	IG	100	1 place Ville-Marie - H3B 2C4 Montreal, Quebec - Canada
Chili				
Worldline Chile S.A	70,34	IG	100	Avenida Providencia 1760 Piso 17, Comuna de Providencia - 8320000 Santiago de Chili - Chili
Colombie				
Atos IT Solutions and Services S.A.S	100	IG	100	Carrera 65 No. 11-83 Piso 3º - Bogotá - Colombie
Mexique				
Atos IT Business services S de RL de CV	100	IG	100	Avenida Santa Fe No. 505 Piso 9 - Colonia Cruz Manca Santa Fe Delegación Cuajimalpa de Morelos - Código Postal 05349 - Mexique District Fédéral - Mexique
Atos Global Delivery Center México, S. de R.L. de C.V.	99,90	IG	100	Avenida Insurgentes Sur, Int. 01020 Localidad Alvaro Obregón - Mexique
Etats-Unis d'Amérique				
Atos IT Solutions and Services Inc.	100	IG	100	2500 Westchester Avenue - Suite 300 - Purchase, NY 10577 - Etats-Unis
Atos IT Outsourcing Services, LLC	100	IG	100	North Haskell Avenue 75204 Dallas - Etats-Unis
Atos Governmental IT Outsourcing Services, LLC	100	IG	100	North Haskell Avenue 75204 Dallas - Etats-Unis
Atos Healthcare Services, LLC	100	IG	100	North Haskell Avenue 75204 Dallas - Etats-Unis
Evidian Systems Inc.	100	IG	100	285 Billerica Road, Suite 200 - Chelmsford, MA 01824-4174 - Etats-Unis
Uruguay				
Bull Uruguay SA	100	IG	100	Av. Dr Luis A. de Herrera, 2802 - 1160 Montevideo - Uruguay

* Le Groupe a une participation dans six entités écossaises intégrées globalement dans les comptes financiers du Groupe. Le Groupe a bénéficié de l'exemption prévue par le règlement 7 du « Partnerships (Accounts) Regulations 2008 » en vertu de la législation anglaise, et par conséquent des comptes séparés n'ont pas lieu d'être établis ni déposés au registre des sociétés (Company House) au Royaume-Uni pour ces sociétés.



Note 31 Honoraires des Commissaires aux comptes

	Total		Deloitte			Grant Thornton			2014
	2015		2015		2015		2014		
	Montant	%	Montant	%	Montant	Montant	%	Montant	
<i>(en milliers d'euros et %)</i>									
Audit									
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	9 077,0	71%	8 348,0	5 721,0	61%	5 180,0	3 356,0	98%	3 168,0
<i>Société Mère</i>	2 098,0	16%	2 185,0	1 264,0	13%	1 317,0	834,0	24%	868,0
<i>Filiales</i>	6 979,0	54%	6 163,0	4 457,0	47%	3 863,0	2 522,0	74%	2 300,0
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	3 666,0	29%	1 622,0	3 592,0	38%	1 528,0	74,0	2%	94,0
<i>Société Mère</i>	1 670,0	13%	1 214,0	1 635,0	17%	1 210,0	35,0	1%	4,0
<i>Filiales</i>	1 996,0	16%	408,0	1 957,0	21%	318,0	39,0	1%	90,0
Sous-total Audit	12 743,0	99%	9 970,0	9 313,0	99%	6 708,0	3 430,0	100%	3 262,0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement									
Juridique, fiscal et social	103,0	1%	158,0	103,0	1%	158,0	-	-	-
Sous-total Autres	103,0	1%	158,0	103,0	1%	158,0	-	-	-
TOTAL	12 846,0	100%	10 128,0	9 416,0	100%	6 866,0	3 430,0	100%	3 262,0

En 2015, les « autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes » incluent notamment 1,6 million d'euros d'honoraires relatifs à la transaction entre Worldline et Equens, 1,0 million d'euros d'honoraires liés à l'acquisition de Xerox ITO et 0,5 million d'euros d'honoraires liés à l'acquisition d'Unify.